

VOTE HISTORIQUE À L'ONU



# La Palestine reconnue en qualité d'observateur non membre

P. 10

# MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1735 | Vendredi 30 novembre - samedi 1er décembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**Mobilis premier investisseur en Algérie en 2012**



P. 7

## RENOUVELLEMENT DES ASSEMBLÉES POPULAIRES ET DE WILAYAS

# OUDL KABLIA : "LES RÉSULTATS SONT VRAIS !"



**JOUR D'ÉLECTIONS À ALGER :**

**ENTRE INDIFFÉRENCE ET DEVOIR  
JOURNÉE CHAUDE À LA CNISEL**

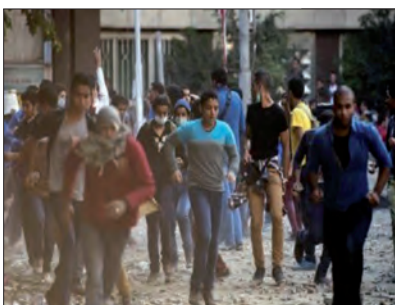
**DISPOSITIF SÉCURITAIRE :**

**TOURNÉE AVEC LES  
GENDARMES DE DAR EL BEIDA**

**TIZI-OUZOU :**

**LES URNES N'ONT  
PAS ÉTÉ BOUDEES**

Lire notre dossier sur les élections page 2,3,4,5 et 6



EGYPTE, MANIFESTATIONS AU CAIRE  
**La police tire des gaz lacrymogènes**

P. 10

ZERALDA, AGRESSION À L'ARME BLANCHE  
**Un journaliste et un fonctionnaire grièvement blessés**

P. 7





54 %

des Britanniques veulent quitter l'Union européenne souhaitant garder seulement une relation commerciale "étroite" avec le bloc, a indiqué mardi un sondage de l'institut ComRes.

500

millions de dollars est le montant du prêt de la Banque mondiale à la Tunisie en appui aux réformes introduites dans le cadre de la transition politique de ce pays.

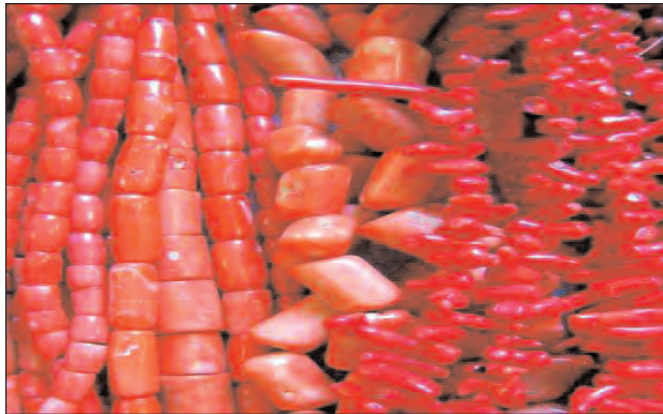
17

quintaux de drogue ont été saisis dernièrement dans la région de Hassi-Khebbi, commune d'Oum Laassel, par les éléments des gardes-frontières.

## 400 kg de corail saisis depuis le début de l'année à El Tarf

Les différents services de sécurité ont procédé, depuis le début de l'année, à la saisie de plus de 400 kg de corail brut destiné à la contrebande, a-t-on appris, mardi, auprès de ces services.

Cette quantité de corail, un cnidaire dont la pêche et la commercialisation sont sévèrement réglementés, a été saisie dans les communes d'El-Kala, Souarakh et Berrihane, des places considérées comme une plaque tournante de ce trafic qui porte une grave atteinte au récif corallien, a-t-on indiqué. A rappeler que depuis la suspension de l'exploitation du corail en 2000, cet animal des fonds marins a subi, au large des côtes de la wilaya d'El-Tarf, une exploitation forcenée par des incursions clandestines de pêcheurs nationaux et parfois étrangers qui utilisent des procédés interdits consistant à arracher systématiquement "les arbres de corail" en raclant le fond marin qui les porte. Les moyens de lutte contre ces pêcheurs illicites ont été renforcés, notamment par



la Marine nationale qui a acquis de nouvelles embarcations rapides pour intervenir rapidement et efficacement pour mettre en échec toute tentative d'exploitation illégale de ce précieux "gisement".

## Monoxyde de carbone, l'hécatombe de 2012 !



151 personnes ont trouvé la mort des suites de l'inhalation du monoxyde de carbone à travers le territoire national depuis le début de l'année 2012 jusqu'à la mi-octobre, a indiqué, mardi, un bilan des services de la Protection civile qui ont relevé que le gaz a tué dans certains cas des familles entières.

Alger, Sétif, Biskra, Constantine, Chlef et Bordj Bou-Arréridj viennent en tête des wilayas qui ont enregistré le plus grand nombre d'accidents d'asphyxie par le monoxyde de carbone, a indiqué à l'APS le chargé de communication à la Direction générale de la Protection civile, Farouk Achour. Il a ajouté que ces accidents atteignent leur pic durant la période allant de novembre à février où l'utilisation des chauffages et des bouteilles de gaz est très fréquente. Il a imputé ces accidents au non-respect des normes d'installation de ces équipements, notamment le chauffage et le chauffe-bain ainsi qu'au non-respect des conditions d'aération et l'utilisation de produits contre-faits.

## Plus de 7 millions de pétards saisis à Sétif

Une quantité de plus de 7,28 millions de pétards, destinée à être commercialisée illicitement, a été saisie ces dernières 24 heures à Sétif par la brigade mobile d'intervention des Douanes algériennes, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps constitué.

Selon cette source, la prise de cette quantité a été effectuée au niveau d'un barrage dressé par les éléments des Douanes sur la route nationale (RN) n° 5, près de la localité de Djermane, à l'est d'El-Eulma. Agissant sur information, les douaniers ont intercepté le camion transportant les pétards et 7.200 bougies et arrêté les deux personnes qui se trouvaient à son bord, a-t-on indiqué. Ces



deux individus, actuellement détenus dans les locaux des Douanes en attendant leur présentation devant la justice, se sont vus infliger une amende de 200 millions de dinars.

## La mascotte de la Coupe du monde de football 2014 fait déjà polémique

Le Mondial de football 2014 au Brésil tient le nom de sa mascotte. Le gentil tatou, symbole du pays suariverde et de sa volonté écologiste, a été appelé "Fuleco". Mais voilà, ce nom ne fait pas l'unanimité. Il serait proche ou identique à des mots mal léchés dans certaines régions brésiliennes.

L'organisation brésilienne de la Coupe du monde 2014 de football a révélé le nom de la mascotte de l'évènement. Le petit tatou (tatou a bola ou tatou à trois bandes, une espèce animale en voie de disparition au Brésil) jaune et vert à la carapace bleue se baptise "Fuleco", une contraction de football et écologie, une des causes phares de ce Mondial au Brésil. Ce sobriquet a été soumis au vote des Brésiliens et a obtenu 48% des suffrages (1,7 million de réponses) devant "Zuzeco" (31%) et "Amijubi" (21%). Fuleco succède à Zakumi (Mondial 2010 en Afrique du Sud) et Goleo (au Mondial 2006 en Allemagne), ou encore au Footix national de la Coupe du Monde 1998. Personne ne contredira la bonne foi du comité d'organisation pour avoir choisi le nom "Fuleco" en raison de ses préoccupations écologiques, mais, selon France Info, ce nom sonne comme "Fuleiro" qui signifie en brésilien fumiste ou menteur. Ce nom a déchaîné les internautes auriverdes qui ne veulent pas que le football brésilien soit associé à des grossièretés. C'est une véritable révolte sur les réseaux sociaux pour que l'organisation retire ce nom "honteux".

## En Russie, on se jette sous les voitures pour frauder à l'assurance

En Russie, l'actuel nouveau sport national consiste pour quelques citoyens à se jeter sous les roues des voitures pour espérer toucher l'assurance. Décidément, les routes de Russie semblent de moins en moins sûres ces derniers temps pour les automobilistes. Car après avoir fait connaissance avec ces fous du volant qui n'hésitent pas à prendre des libertés avec le code de la route, voici à présent le piéton kamikaze. Autrement dit un citoyen lambda qui pour toucher la prime à l'assurance a décidé ni plus ni moins que de se jeter sous les roues de votre voiture pour faire croire à un accident ! Attendant patiemment qu'un automobiliste arrive à sa hauteur pour passer à l'action, une fois sa cible repérée, voilà que le candidat au suicide se jette sous les roues du véhicule pour faire croire qu'il vient d'être malencontreusement percuté. Un petit "jeu" de plus en plus répandu qui agace les pauvres automobilistes qui ne voient rien venir et qui arrivent pour la plupart à éviter l'accident.

D  
I  
X  
I  
T

## Mahmoud Abbas :

« Nous ne sommes pas venus délégitimer un Etat établi, il y a plusieurs années, qui est Israël. Nous sommes venus affirmer la légitimité d'un Etat qui doit accéder à son indépendance et qui est la Palestine. L'adoption de la résolution est intervenue alors que le monde célébrait la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. »



CONFÉRENCE DE PRESSE D'OULD KABLIA

## Les chiffres sont vrais !

*Au CIP, Ould Kablia s'est prononcé sur le vote au lendemain de la tenue du double scrutin des APC et APW. Si le ministre de l'Intérieur s'est habitué aux déclarations publiques, il faut dire et au sortir de la conférence qu'il a animée, qu'Ould Kablia a été convaincant.*

PAR DJAOUIDA ABBAS

Mieux encore, il a été à la taille de son fauteuil. Partant du fait que les résultats annoncés soient avérés et bidouillés, il s'est replacé dans le contexte national. Il est revenu sur la place du jeu électoral. A savoir l'émergence et le maintien de la démocratie et du respect des lois à tous les niveaux de la hiérarchie. S'agissant du déroulement du scrutin, il a insisté à faire reconnaître les droits et obligations de chacun. Ainsi et pour ce qui en est de la commission de surveillance et celle de supervision il leur revient la responsabilité du déroulement du scrutin sur le plan exécutif. Plus loin est allé le ministre. Il a rappelé le rôle et l'efficacité de l'appareil judiciaire pour trancher tous les



Daho Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales

dépassements, vandalisme et bidouillage dont le cas le plus éloquent est celui commis dans la circonscription de Chéraga. Il en est de même pour les autres cités et mis sous zoom. Pour ce qui est du citoyen, il lui incombe une responsabilité civique certes, de voter sans pour autant lui forcer la main mais plutôt en le persuadant. Pour ce qui est de la persuasion elle a été du ressort des partis politiques

durant la campagne électorale. Quand à la question du nombre de partis présents ajoutés aux indépendants, Ould Kablia a rappelé que l'Algérie pour sa 24<sup>e</sup> année de multipartisme possède à ce jour 27 partis qui ne représentent que la moitié du nombre des partis nés en Tunisie au lendemain de la révolution du jasmin. Devrons-nous hâter la conclusion laquelle table sur une maturité poli-

tique en Algérie ? Pour le ministre de l'Intérieur, ce qui est important c'est la démarche du gouvernement. Ce dernier pour retenir un parti politique au sein d'une assemblée a retenu le chiffre de 5% contre 7% ce qui est le chiffre proposé par les partis politiques. Le but étant d'aller vers une plus grande diversification des assemblées et donc vers une vraie démocratie. Et la vérité fut ! **D.A.**

## Résultats des élections APC et APW

Les résultats sont conformes aux prévisions avancées par le ministre de l'Intérieur. Il est à noter le naufrage des partis islamistes dans ce double scrutin. C'est toujours le duo FLN/RND qui mène le bal. Un invité surprise, le MPA d'Amara Benyounès qui commence à montrer le bout du nez.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales s'est plié, hier après-midi à l'exercice prévu à l'issue de chaque consultation électorale visant à fournir les résultats chiffrés. Il a livré une fiche technique du vote APC/APW du scrutin qui s'est déroulé le jeudi 29 novembre. Comme il était prévisible, c'est le FLN qui a obtenu le plus grand score. Avec 2.232.114 voix, il est crédité de 7191 sièges. Il a ainsi obtenu la majorité absolue dans 159 communes. Autres chiffres, le parti de Abdelaziz Belkhadem est crédité également de 28,89% des suffrages exprimés. Sur la liste FLN, 1105 femmes ont obtenu le ticket pour figurer dans les exécutifs communaux. Vient après non loin du vieux parti, le RND de l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia qui a obtenu la majorité absolue dans 132 communes avec 1.800.926 et 21,22% de suffrages exprimés.

Le RND s'est adjugé 5988 sièges dont 854 sont revenus aux femmes. Plus loin derrière ce duo, c'est une surprise, vient le MPA de Amara



Benyounès avec 524.861 voix qui lui donnent 1493 sièges, dont 256 femmes. Il a la majorité absolue dans 12 communes. Ensuite, nous retrouvons le FFS avec 296.991 voix et 954 sièges et une majorité absolue dans 11 communes.

Le FNA de Moussa Touati s'est classé cinquième loin derrière avec

346.835 voix, 920 sièges et 9 communes où il a obtenu la majorité absolue. Les listes indépendantes sont à la sixième place avec 276.383 voix obtenues, 863 sièges et 7 communes à majorité absolue. Le PT vient juste après pour les communes où il a obtenu la majorité absolue. Il est majoritaire dans 3 communes.

Cependant, il a obtenu plus de voix que le MPA. 382.279 voix lui sont revenues, il a ainsi récolté 826 sièges dont 190 sont revenus aux femmes. Le HMS a perdu pied.

Il est classé à la huitième place avec 272.448 voix et 718 sièges. Il n'a de majorité absolue que dans 5 communes. Le Front El Moustakbal est crédité de 255.969 voix, 678 sièges et 6 communes à majorité absolue. Viennent ensuite les autres partis et surprise, l'Alliance Algérie Verte vient en 10<sup>ème</sup> position après le parti El Fadjr el Djadid qui est crédité de 228.422 voix, 594 sièges et 6 communes à majorité absolue. L'AAV n'a récolté que 228.008 voix, 594 sièges et 6 communes à majorité absolue. Le RCD n'a pu obtenir que 145.209 voix, 526 sièges et 13 communes où il est majoritaire. Le PLJ lui, est arrivé à tirer cette fois-ci son épingle du jeu. Il a réussi à avoir 141.244 voix, 341 sièges, aucune commune à majorité absolue. Le parti El Karama vient juste après avec 101.455 voix, 267 sièges, 01 commune à majorité absolue. Les autres partis viennent ensuite loin derrière. Il est à noter que les partis islamistes n'ont plus la cote auprès des électeurs. En Nahda est en queue de liste avec 18.789, 34 sièges. El Islah n'a pas fait mieux. Il n'a obtenu que 13.138 voix et 17 sièges dont 7 sont revenus aux femmes.

**S. B.**



CENTRE INTERNATIONAL DE PRESSE, SUIVI DES ÉLECTIONS

# Les journalistes scrutent leurs écrans

Jeudi 29 novembre au CIP. La salle destinée aux journalistes grouille de monde. Avec téléphones, avec caméras et surtout face à leurs ordinateurs les journalistes sont là. Dans la salle le bruit de télé lutte avec celui accompagnant les journalistes et techniciens des médias sur place.

PAR DJAOUIDA ABBAS

À midi huit minutes, le bruit se fait plus étouffé, pour cause : le chef de l'Etat est filmé en train de voter au centre de vote Mohamed El-Bachir El-Ibrahimi à El Biar ; les flashes des appareils photo crépitent comme un tonnerre. On imagine sur place l'aveuglement causé par les flashes. Au CIP, l'on est plutôt ébloui par les lumières du projecteur et le bruit sur place reprend le dessus sur celui de l'Unique. Au total, ils sont globalement une centaine de journalistes dans la salle. Il s'agit de la presse nationale et des correspondants de la presse étrangère. Ils sont tous réunis autour de la même mission : récupérer et ou glaner une primeur d'information. A la mi-journée, le ministre de l'Intérieur donne le la. Transmis en direct, il donne la première saveur d'infos officielles. Il s'agit des premiers chiffres avancés par le ministre de l'Intérieur. Selon la même source, les conditions de déroulement du scrutin se passent normalement. Comme le veut la loi électorale, les représentants des partis sont présents dans les bureaux de vote. Ils doivent être au nombre de 5 représentants dans chaque bureau. Le taux de présence n'est pas total. Il est de 68%. Comme il a été précisé ultérieurement par le directeur des affaires juridiques et des libertés publiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, pour ce scrutin de proximité il n'y a pas d'observateurs internationaux.

En outre ont été enregistrés cinq saisines pour cas de dépassement du côté de Miliana, de Mila, de Constantine et d'Illizi. Pour ce qui est des taux enregistrés en milieu de matinée, ils sont sensiblement identiques à ceux des dernières joutes élec-



Centre internationale de presse.

torales concernant le renouvellement des assemblées populaires communales (APC) et les 48 assemblées de wilayas (APW) pour un nouveau mandat de cinq ans. Le premier pointage a été affiché à 10h des taux nationaux de 3.08% pour les APC contre 2.96% pour les APW. Pour cette joute et au premier pointage, le ministre de l'Intérieur s'est démarqué de son prédécesseur en précisant que les conditions climatiques cette fois-ci n'ont pas influé sur ce scrutin.

**1<sup>er</sup> pointage à 10h : 3.08% pour les APC contre 2.96% pour les APW.**

A la mi-matinée, les premiers chiffres ont apporté quelques précisions. S'agissant des taux les plus forts, ils ont été enregistrés du côté du Grand-Sud. Tamansasset se tient en tête de liste avec un taux de participation de l'ordre de 9.56%, suivie de Tindouf avec un score de 7.82 et de Naama avec un taux de 7.70%. Sen sont suivies les wilayas au plus faible taux. Ainsi les wilayas qui sont enregistrées à 10 h ont été Tlemcen avec des taux respectifs de 1.75% (pour les APC) contre 1.07% (pour les APW), suivie d'Alger (1.93% pour les APC et 1.84% pour les APW) et de Blida (1.95% pour les APC). Pour ce scrutin, les traditionnelles wilayas à

enregistrer des faibles taux de participation ont décidé pour celui-ci de changer le cours de la vapeur : Béjaïa a franchi le Rubicon avec des taux respectifs de 4.13% pour les APC et 3.62% pour les APW. De son côté, Tizi-Ouzou a enregistré des niveaux de participation à hauteur de 3.49% pour les APC et de 3.08% pour les APW. Ces chiffres comme prévu n'étant pas arrêtés, ils ont évolué au fil des heures. Résultat : le deuxième pointage d'Ould Kablia fait cas d'une évolution de 11 points.

**2<sup>e</sup> pointage à 13 h : 14.63% pour les APC contre 14.09 % pour les APW.**

Aux alentours de 14 h, le ministre a avancé les seconds chiffres de la journée. Arrêtés à 13h, ils affichaient des taux de participation de l'ordre de 14.38 % pour les APC et de 14.23% pour les APW. Comme on peut l'imaginer du côté des wilayas, les tendances électorales ont toutes bougé. Dans l'ordre de participations pour les APC et les APW, Alger a rebondi faiblement et sont sous la barre des 10%. Ils sont respectivement de 9.39% et 8.14%. Dans le sillage des wilayas jugées à faible taux de participation à 10h : Tlemcen qui a affiché les taux les plus bas à 10h a redressé la barre pour ramener ces taux à 13.06% et 12.83%. Béjaïa s'est démarquée pour ces

élections avec des taux recors affichés à 13h avec des taux respectifs de 30.62% et 26.71%.

Dernier pointage : les taux de participation définitifs sont de 44,26 % pour les APC et de 42,92% pour les APW.

La clôture du scrutin s'est faite avec les taux de participation finaux au niveau national. Annoncés par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia : ils sont respectivement de 44,26 % pour les Assemblées populaires communales (APC) et 42,92 % pour les Assemblées populaires de wilayas (APW). Tindouf a enregistré le taux le plus fort avec 72,82% pour les APC et 72,70% pour les APW. Elle est suivie de la wilaya d'Adrar avec respectivement 70,22% et 69,47%. Les taux les plus bas ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger avec 26,75% pour les APC et 25,63% pour les APW. Commentant ce scrutin, le ministre a déclaré qu'il s'est déroulé globalement dans "le calme et la sérénité". Il a toutefois précisé certains incidents signalés dans quelques bureaux de vote ; ils ont été pris en charge par les deux commissions de supervision et de surveillance des élections locales et que d'autres seront traités par les tribunaux administratifs.

**Enjeux des élections : 1.541 APC et 48 APW**

Pour rappel ces élections visent un double scrutin, en l'occurrence, celui des APC et APW. 52 partis politiques et des listes indépendantes sont candidats. En jeu, 1.541 APC et 48 APW. Pour les circonstances, 4.313 structures, dont 2.122 salles, 943 stades, 960 espaces publics et 287 autres infrastructures, ont été mises à la disposition de la campagne électorale et 48.000 bureaux de vote ont été ouverts pour 175 bureaux itinérants ont assuré le scrutin dans le Grand-Sud. A leur clôture mardi dernier, le taux de participation a affiché 25%. Au dernières élections locales de 2007, les taux de participation étaient de 43,96% pour les APC et 43,26% pour les APW. **D. A.**

BIR MOURAD-RAÏD, BUREAU DE VOTE DE L'ÉCOLE ABDERRAHMANE-KAOUAKIBI

## Les citoyens restés de glace

PAR HOUDA BOUNAB

Ni le froid glacial de ce jeudi ni le repas froid et frugal offert à midi, et encore moins le maigre pécule accordé par l'Etat, n'ont empêché les préposés au bureau de vote de l'école Abderrahmane-Kaouakibi, située à Saïd Hamdine, dans la commune de Bir Mourad-Raïd, d'accomplir avec toute la rigueur voulue la mission dont ils avaient la charge. Récit d'une très longue journée passée avec ces héros anonymes où une affluence très timide a été enregistrée par nous, et où la plupart des citoyens venus voter nous ont dit vouloir le faire pour rendre service à un candidat qu'ils connaissent, et non par devoir civique et politique...

Les bureaux de l'école Abderrahmane-Kaouakibi semblaient plutôt vides et lugubres, les seules bruits que l'on pouvait entendre au loin étaient les voix des surveillants des parties politiques ainsi que les chefs de bureau, « on meurt de froid ici, en plus on ne doit pas bouger, ce qui ne nous facilite pas la tâche. Toutes les deux heures on a tout juste quatre à cinq électeurs, ce vote est un vrai fiasco », déclare Moussa chargé de la surveillance pour le compte du FNJS. « On est payé deux mille cinq cents dinars la journée c'est pas mal pour un chômeur comme moi,

ça peut me dépanner pour deux ou trois jours » ajoute-t-il. Radia, quant à elle, est chef de bureau, son pécule de la journée lui servira, nous explique-t-elle à s'offrir : « un beau gilet que j'ai repéré, je pourrais me l'offrir après cette journée, fatigante et peu riche en rebondissements ». Selon elle « il n'y a plus de motivation les gens sont désespérés et ne trouvent plus la force ni la patience de croire aux fausses promesses des partis ».

S. S., la quarantaine, est également chef de bureau, il avoue : « Ce n'est pas le froid et encore moins la pluie qui ont empêché les citoyens de voter, mais plutôt les mensonges des composantes politiques, et leurs réaction qui changent, une fois élus. En tout cas c'est tant mieux pour moi, je n'aurais pas beaucoup à faire. Je vais gagner 6.000 DA c'est pas mal au bac j'ai surveillé durant trois jours et je n'ai perçu que 3.500 DA. »

A l'heure du déjeuner les occupants des bureaux de vote se sont vu offrir un repas complet de chez un traiteur à Alger (riz au poulet, salade, fruit, gâteau et jus de fruits), en plus du petit en cas de 17h (fromage, thon et fruits, biscuits et chocolat). Après le déjeuner on a pu voir quelques rares personnes du troisième âge traînant la patte accompagnés de leurs

enfants venus pour voter. Un surveillant FFS a déclaré qu'« il y a certaine personnes qui ont voté par procuration accréditée par l'armée, or notre parti politique nous a précisé qu'on ne devait accepter que les procurations faites par voie de justice. Je trouve ça quand même troublant ! » Le moment du dépouillement est enfin arrivé.

Les couloirs vidés, les souffles retenus, les surveillants des différentes composantes politiques, alignées pour ouvrir les enveloppes. Que ce soit celles de l'APW ou de l'APC pour enfin connaître le résultat du vote. On a pu remarquer beaucoup d'enveloppes vides ou contenant des listes déchirées de certains partis, c'était le message de colère et de déception de certains citoyens. Le représentant du FNJS, outré par le résultat de son parti, a déclaré que ce vote est loin de se passer dans la transparence car, selon lui, « le FLN aurait soudoyé les électeurs ». Il a soutenu que le maire sortant de Bir Mourad-Raïd qui était ancien membre du FLN, a été rayé de la liste pour être remplacé par celle d'un riche entrepreneur qui payait de jeunes chômeurs pour déchirer les affiches du FNJS.

C'est donc dans le FLN qui, comme d'habitude, a remporté le bras de fer à Bir Mourad-Raïd face aux

autres partis, suivi du FNA et du FFS, quand aux autres composantes politiques elle étaient quasiment absentes avec un taux très faible. **H. B.**

### OPÉRATION DE VOTE À BOUMERDÈS Irrégularités et faible participation des citoyens

Plusieurs irrégularités ont entaché, jeudi dernier, l'opération de vote pour le compte des élections locales (APC et APW) à Boumerdès. Plusieurs candidats aux APC et APW ont poursuivi leur campagne en dépit de la clôture de la campagne électorale. Ils tentaient, par tous les moyens, de sensibiliser un électoral partant pour le boycott. Ce fait a été constaté notamment au chef-lieu de wilaya, où plusieurs représentants de partis politiques en lice, se sont agglutinés devant les centres de vote pour mobiliser et convaincre les gens à aller voter comme cela a été enregistré au centre de vote de Franz Fanon. Des surveillants de formations politiques ont souligné les dépassements de certains représentants par des comportements indignes notamment la distribution de bulletins de vote dans plusieurs circonscriptions. L'absence de bulletins de vote de plusieurs formations politiques à l'instar du MPA, ou d'AAV, a été signalée, également, par les représentants de la Cwisel citant les localités de Dellys ou d'Ouled Moussa. Ils ont cité également, la fuite de bulletins de vote dans plusieurs autres localités à l'instar de Corso, Chabet El Ameur et Souk El Had. Outre cela, les citoyens ne se sont pas montrés intéressés par une élection qui les concerne pourtant directement. La faible participation a été constatée dans plusieurs régions de Boumerdès et particulièrement dans les zones rurales où les électeurs ne croient plus aux promesses des candidats. Des électeurs n'ont pas trouvé leurs noms inscrits sur les registres communaux et n'ont pas pu exprimer leur choix. Le taux de participation a atteint vers 17h, 27,02 % pour les APC et 25,88 % pour les APW. **T. O.**

ELECTIONS A TIZI OUZOU

## Les urnes n'ont pas été boudées

PAR LOUNES BOUGACI

Surprenant, c'est le moins que l'on puisse dire concernant le taux de participation enregistré dans la wilaya de Tizi-Ouzou au scrutin d'avant-hier, jeudi. Des résultats qui contrastent totalement avec toutes les conjectures constatées la veille de la tenue du scrutin. Ces mêmes résultats ont surpris plus d'un compte tenu aussi du manque d'intérêt des citoyens ayant été constaté notamment aux premiers jours de la campagne électorale. Avant-hier jeudi, ils étaient relativement nombreux les citoyens et les citoyennes à se diriger vers les centres de vote, aussi bien au chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou que dans les soixante-sept communes. Ainsi, le taux de participation à l'élection des élus à l'assemblée populaire de wilaya a atteint les 31,8 % et pour les APC, il est de l'ordre de 35,29. De ce fait, on ne peut aucunement dire que les urnes ont été boudées par les électeurs dans une wilaya où pratiquement tout le

monde s'est attendu à un autre record en matière d'abstention.

Concernant les conditions de déroulement du scrutin, pratiquement aucune fausse note n'a été enregistrée aux quatre coins de la wilaya. Dans les soixante-sept communes que compte la wilaya, les électeurs ont pu accomplir leurs devoir et droit citoyens dans des conditions normales. Aucun incident, directement lié au vote, n'a été signalé. Il y a eu juste le vol ayant visé le bureau de la Commission de la surveillance des élections dans la ville de Aïn El-Hammam. Les services de sécurité étaient à pied d'œuvre pour assurer la sécurité en cette journée particulière. Dans la ville de Tizi-Ouzou, les centres de vote ont enregistré une remarquable affluence notamment dans la matinée avant de s'estomper peu à peu. Mais c'est dans les localités reculées que les votants se sont rendus plutôt en masse pour élire leurs représentants aux assemblées populaires com-

munes et à l'assemblée populaire wilayale.

Les opérations de dépouillement ont eu lieu dans un climat de sérénité, parfois dans une ambiance de liesse. Des citoyens ont afflué vers les bureaux de vote en fin de journée pour assister à cette opération pleine d'engagement et de passion comme nous avons pu le constater dans plus d'un bureau de vote.

Hier matin, les premiers résultats concernant les choix effectués la veille par la population commençaient à tomber mais il était très difficile d'obtenir les résultats officiels et définitifs car jusqu'au début de l'après-midi, ces derniers n'étaient pas encore disponibles. Une chose était en revanche sûre, elles sont rares les communes où un quelconque parti politique a réussi à obtenir la majorité absolue. Idem pour l'APW où les quarante-sept sièges étaient essentiellement répartis entre les nouveaux élus du RCD, le FFS, le FLN et le RND. **L. B.**



## ELECTIONS LOCALES

## Virée à travers les QG des partis politiques

Ce jeudi 29 novembre n'est assurément pas un jour comme les autres pour les partis politiques, particulièrement ceux en lice pour cette élection locale.

PAR KAMAL HAMED

Les sièges des partis concernés par cette élection ressemblaient, en effet, à des ruches tellement l'activité était intense. Car, pour cette journée particulière, ces formations politiques ont mis un dispositif spécial pour pouvoir suivre, minute par minute et au moindre détail, toutes les péripéties de l'opération électorale. Bien sûr, chez les partis mieux nantis en moyens humains et matériels, ou ceux que d'aucuns qualifient de grands partis, les quartiers généraux (QG) fourmillaient de monde.

## Optimisme au FLN

C'est ce que nous avons constaté sur place, lors de notre virée jeudi dernier. Au siège du parti du Front de libération nationale (FLN), première étape de notre virée, le dispositif mis en place était sans commune mesure avec celui du Front national algérien (FNA). Car au siège de ce dernier parti, qui a été la dernière étape de notre virée, nous n'avons vu aucun dispositif, à en croire que le FNA n'était pas en compétition pour ces élections locales. La grande salle du siège du FLN, lieu habituel des conférences de presse qu'animaient son secrétaire général et où se côtoyaient d'anciennes et de nouvelles figures connues du parti, grouillait de monde à notre arrivée vers 12h30. Cette salle, équipée de plusieurs micro-ordinateurs, servait à diffuser sur le site Internet du vieux parti informations et images. Une mission qui a été confiée à de jeunes militants bien au fait des nouvelles techniques de l'information et de la communication. Il suffisait, donc, d'accéder au site du parti pour

انتخابات المجالس المحلية 29 نوفمبر 2012									
المجلس الشعبي البلدي					المجلس الشعبي الولائي				
الرقم	عدد البلديات (FLN)	عدد المقاعد (FLN)	عدد المقاعد الاجمالي	رئاسة المجلس	الرقم	عدد المقاعد (FLN)	عدد المقاعد الاجمالي	رئاسة المجلس	الرقم
40		533		43	27	460.987			27
41		759		47	28	590.450			28
42		774		43	29	500.374			29
43		319		39	30	374.465			30
44		500		55	31	108.056			31
45		306		35	32	169.243			32
46		92		35	33	35.904			33
47		538		39	34	400.934			34
48		542		43	35	458.943			35
		376		39	36	288.250			36
		32		35	37	507.18			37
		330		39	38	174.163			38
		492		39	39	394.508			39

être abreuvé d'informations et d'images sur toute l'opération électorale. Il faut dire que sur le plan de la maîtrise des nouvelles technologies, le vieux parti semble avoir réussi sa mue, car, en plus de cette salle, la direction du FLN a installé, au 1<sup>er</sup> étage, un autre «*centre des opérations*», lui aussi équipé en micro-ordinateurs.

C'est dans ce centre nerveux qu'affluaient les nouvelles et les rapports en provenance de toutes les instances locales du parti. Abdelaziz Djohri, un membre du comité central, manifestait sa satisfaction du travail accompli par une jeune équipe de militants. Dans le bureau de Layachi Daadoua, qui est, lui, membre du bureau politique, nous avons pu relever tout l'optimisme du FLN quant à son succès lors de ces élections.

«*Nous allons réaliser une grande victoire, certainement plus grande que celle obtenue lors des élections législatives du 10 mai dernier*», nous dira Daadoua qui nous a informé que le secrétaire général effectuait une tournée auprès de ses troupes. Pour preuve, au moment où nous quittions le siège du parti vers 14h, Abdelaziz Belkhadem n'avait toujours pas fait son apparition au siège du

parti.

## Calme plat au FFS et colère au MSP

Au siège du FFS, notre deuxième étape au cours de cette tournée, c'est le calme plat. Rien à voir avec l'effervescence qui agitait le siège du vieux parti. Aucun dispositif spécial ne semble avoir été mis en place pour cette circonstance. En tout cas, c'est ce que nous a indiqué une personne présente sur les lieux. Mais alors où sont passés les membres de la direction du parti ? «*Ils sont sur le terrain*», nous a-t-on alors répondu, en nous invitant à revenir un peu plus tard. La virée au siège du parti de Hocine Aït Ahmed fut très brève. Et c'est au moment où nous quittions les lieux que nous avons croisé un membre du conseil national qui, sous le couvert de l'anonymat, a indiqué que «*les dépassements et les irrégularités sont très nombreux*», en citant l'exemple du vote collectif des membres des corps constitués.

Au siège du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Bouguerra Soltani, le président du parti, a mis l'accent sur cette question du vote des éléments des corps constitués. «*De tous les dépassements constatés, et ils*

sont nombreux, celui du vote collectif des corps constitués est sans doute le plus grave», dira, en effet, Bouguerra dans un point de presse, en brandissant de temps à autre, comme pour étayer ses propos, des rapports et des fax qui sont parvenus au siège du parti de différentes wilayas. «*Le fichier électoral n'a pas été assaini, comme l'atteste les inscriptions multiples des électeurs. L'absence des contrôleurs dans les bureaux de vote, ainsi que l'absence des magistrats de la commission de supervision des élections ont été constatées*», a ajouté le conférencier qui a mis en garde contre toute tentative de gonfler les taux de participation puisque, selon lui, l'abstention des électeurs a atteint une grande proportion. Bouguerra, qui était entouré de deux membres du bureau national, a animé cette conférence dans la grande salle du siège du mouvement où trônait un grand écran de télévision. Une salle qui servait aussi de centre des opérations puisque de jeunes militantes et militants étaient, à l'aide de micro-ordinateurs, en contact permanent avec les instances locales du parti et suivaient ainsi l'évolution de la situation dans toutes les wilayas. Cette logistique était absente du siège du FNA qui était, à notre arrivée vers 16h, complètement dépeuplé, à croire que ce parti a boycotté cette élection.

On avait l'impression que le président du parti, Moussa Touati, assurait seul la permanence électorale. «*Ils seront là tout à l'heure*», nous a-t-il confié lorsque nous lui avons demandé pourquoi le siège était désert. «*Les électeurs ont préféré rester chez eux*», nous a indiqué Moussa Touati, qui nous a regu dans son bureau, comme pour nous dire que le taux d'abstention est très élevé. «*Je me demande d'où Ould Kablia sort les taux de participation qui sont complètement erronés*», a-t-il affirmé. Notre interlocuteur, qui a cité quelques exemples de dépassements survenus ça et là, a fustigé aussi les responsables, à l'image du chef de daïra de Rouiba, qui ont réquisitionné des moyens de transport pour permettre aux éléments des corps constitués d'accomplir leur devoir électoral de manière collective.

K. H.

## Chaude journée à la Cnisel

PAR LARBI GRAÏNE

La Commission nationale indépendante de surveillance des élections locales (Cnisel) a vécu une journée particulièrement chaude ce jeudi, jour de vote. A partir de son QG d'Alger (siège de la wilaya), cette structure composée, il faut le rappeler, de 52 représentants de partis politiques et des indépendants a suivi le déroulement des opérations de vote d'une manière on ne peut plus serrée. Les premières nouvelles qui sont parvenues à la Commission de Mohamed Seddiki ne sont guère réjouissantes. A onze heures, la première conférence de presse fait état d'«*absence de bulletins de vote de certains partis politiques dans certaines wilayas, à l'image de M'sila, Batna et Biskra, du vote collectif des corps constitués dans les wilaya de Blida, Biskra, Tamanrasset, Oran, Jijel, Laghouat, Illizi et Alger*». La Cnisel dénonce aussi «*l'empêchement des surveillants d'accéder aux bureaux et centres de vote dans certaines wilayas*» comme elle regrette «*l'absence des membres de la Commission des magistrats dans certaines wilayas et le non-respect du tirage au sort local relatif à l'ordre des bulletins de vote dans beaucoup de wilayas*», ce qui constitue, ajoute la Commission, une violation de l'article 32 de la loi électorale. La Cnisel dénonce également les agissements de certains candidats «*qui ont continué à coller leurs affiches sur les murs des centres de vote*». Les bulletins de vote manquants à M'sila sont ceux du Front des forces socialistes (FFS). Bouiche, représentant du FFS à la Cnisel le confirme. Il énumère pour nous les raisons qui «*indiquent qu'il y a une*

fraude organisée». Primo, soutient-il, «*les militaires n'ont pas voté par procuration. Pourquoi ils nous ont mentis*», s'interroge-t-il. Et d'ajouter «*à moins qu'on ne maîtrise pas la situation, on a demandé la suppression des bureaux spéciaux (réservés exclusivement aux militaires), parce que ceux qui votent dans les bureaux spéciaux peuvent subir la pression*». «*Apparemment, soutient-il, les militaires ont voté deux fois. Sur place et par procuration*». Deuxième anomalie que cite Bouiche : le manque de bulletins de vote. «*A M'sila, les bulletins de vote pour l'APW du FFS étaient mélangés avec ceux du MPA (Mouvement populaire algérien) pour l'APC*» signale-t-il. Troisième anomalie : l'utilisation de la force, comme c'est le cas à Réghaïa, au centre Akid Lotfi. Selon lui, «*le représentant du FLN a empêché les surveillants d'accéder au bureau de vote avant d'agresser notre représentant*». Le portable de Bouiche sonne. C'est un appel émanant de Béjaïa de la part d'un militant du FFS qui se plaint d'avoir accueilli des gens venus voter avec des procurations non légales qui ne répondent pas à l'imprimé officiel. A midi, deuxième point de presse de Mohamed Seddiki. D'emblée, le président de la Cnisel annonce que la structure qu'il préside «*travaille sur le terrain*». Il exhibe des procès-verbaux de dépouillement «*qui comportent des signatures à blanc*», autrement dit des documents vierges signés avant même l'entame de l'opération du dépouillement. Seddiki dit «*espérer que ces P.-V signés ne soient pas une donnée générale*», estimant que «*les chiffres ne sont pas importants*». «*Cet acte est une violation flagrante et un acte qui porte atteinte à la transparence des*

élections, c'est un indice qui indique qu'il y a des velléités de détournement des voix des électeurs». Et à Mohamed Seddiki de lancer «*un appel aux services compétents afin d'intervenir urgemment et immédiatement dans les limites de leurs prérogatives pour stopper ces dangereux drapages*». A quatorze heures, Mohamed Seddiki réapparaît. Il reçoit un appel téléphonique de la part d'un membre de la Commission locale de surveillance du bureau de Mâata (wilaya de Saïda) qui fait état de la remise à quatorze heures passées des bulletins de vote du RND. Ce qui veut dire qu'avant cette heure, les bulletins du parti d'Ahmed Ouyahia n'étaient pas disponibles. «*Il faut faire un recours au parquet*», ordonne Seddiki à son correspondant. Il raccroche et annonce à la presse que «*la population a procédé à Béjaïa à la fermeture de certains bureaux de vote*». Et d'ajouter : «*C'est un accord entre l'armée et la population pour que les militaires ne votent pas*». Il cite aussi un cas de dépassement à Annaba où «*la tête de liste FLN a tenté d'agresser d'autres candidats*». «*A Oum El-Bouaghi, il y a eu des affrontements qui avaient nécessité l'intervention de la Gendarmerie nationale*», a-t-il rapporté. Et d'ajouter : «*Dans la commune de Birkhadem (Alger), les électeurs ont été chassés par des baltaquias*». Se voulant rassurant, Seddiki déclare avoir «*traité la majorité des problèmes avec la collaboration de l'administration avec laquelle on est constamment en contact*». Un document de la Cnisel recensant «*les problèmes survenus durant l'opération électorale*» est remis à la presse. La plupart des anomalies relevées ont trait à «*l'absence de bulletins de vote de certains partis dans certains bureaux*», au

«*vote des éléments de l'armée en personne et non par procuration*», à «*l'absence d'encre pour la prise des empreintes*», au «*non-scèlement des urnes*» et à «*l'absence des membres locaux de la Commission des magistrats*». A 18 h passées, Seddiki revient pour un troisième point de presse. Il annonce que le nombre des «*saisies effectuées jusqu'à 18 h avait atteint le nombre de 77, dont 43 ont été traitées*». Et de préciser : «*Ces saisies transmises à la Commission de supervision, au ministère de l'Intérieur et aux wilayas concernées ont été effectuées par les commissions locales et de wilaya, les représentants des candidats et les surveillants présents dans les centres et les bureaux de vote*». Seddiki signale, entre autres anomalies, «*l'usage de la violence physique à l'intérieur des centres et bureaux de vote dans la wilaya d'Annaba, suite à quoi six listes de candidats ont été retirées et notre représentant a demandé l'ouverture d'une enquête*». «*Des personnes inconnues, non inscrites sur le fichier électoral, ont été mandatées pour voter dans le centre de Boucherba, commune de Béjaïa*», a ajouté Seddiki. Ce dernier tiendra encore un quatrième point de presse aux environs de 19 h. Il fera état de «*dépassements graves commis dans les dernières minutes du scrutin*». Pour Seddiki, «*la Cnisel rendra ses conclusions dans trois semaines au plus*». «*On peut trancher samedi, a-t-il ajouté, au cas où les deux tiers de la composante de la Commission le décide*». Mais, a-t-il précisé, «*il est encore top tôt pour dire si les élections ont été transparentes et honnêtes*».

L. G.



JOUR D'ÉLECTION À ALGER

# Entre indifférence et devoir

Les élections de 2012 pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) ont eu lieu dès le début de la matinée de ce jeudi 29 novembre. Un air de déjà vécu a été ressenti par plusieurs citoyens algérois qui se souviennent des élections de 2007 lors desquelles le mauvais temps n'était pas pour favoriser l'afflux des électeurs aux bureaux de vote. Cette fois encore, les conditions climatiques ne sont pas les seules responsables des résultats du vote ; le manque d'engagement des citoyens et leur perte de confiance en les politiques y sont pour beaucoup. Un micro-trottoir réalisé le jour du vote a montré que les citoyens, notamment les jeunes, sont partagés quant à leur participation ou non à ces élections.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Il est vrai que l'ambiance enregistrée à Alger en cette journée décisive n'est pas différente des autres jours de week-ends. Les magasins étaient pour la plupart ouverts et les citoyens étaient beaucoup plus intéressés par faire leurs courses, profitant de cette journée "fériée", ou par se retrouver dans les cafés du coin avec les amis du quartier que de se rendre aux bureaux de vote.



Ph : Khira negab

Temps pluvieux et afflux timide des électeurs.

Selon le radio-trottoir que nous avons réalisé, la jeune génération est totalement indifférente à ces élections APC et APW, pour lesquelles 52 partis politiques et 197 listes indépendantes ont tout fait depuis le début de la campagne pour gagner la sympathie des électeurs.

Mokhtar, un jeune âgé de 25 ans, au chômage, nous confie : « Comment peut-on oser parler de vote ? C'est maintenant qu'ils se souviennent de notre existence ! Moi personnellement, personne n'est venu me poser la question pour savoir si je tra-

vaille ou pas. Si je vit bien. Si j'ai des projets d'avenir... Cela fait trois ans que j'ai décroché un diplôme en traduction, et jusqu'à ce jour, je peine à trouver un travail dans mon domaine. Alors, dites-moi, s'il vous plaît, comment voulez-vous que je m'intéresse au vote aujourd'hui ? ».

Imen, âgée de 30 ans, était presque du même avis : « Aller voter pour qui ? Pourquoi ? Y aura-t-il un changement ? Pour nous je ne pense pas. Mais pour ceux qui seront à l'APC et l'APW, certainement. Ils vont commencer d'abord par améliorer leurs condi-

tions de vie et celles de leurs familles et proches. Alors, non je ne voterai pas. Depuis que j'ai atteint l'âge de donner ma voix, je n'ai jamais mis les pieds dans un bureau de vote. Car pour moi, l'acte de voter ou pas est d'abord un droit et non une obligation. »

Cet aveu ne semble pas être partagé par tous les Algériens, surtout les personnes du troisième âge, à l'instar de Belgacem, âgé de 80 ans, ancien cadre : « Oui, évidemment que j'ai voté. D'ailleurs, depuis l'Indépendance, une seule fois j'ai pas voté ; c'était en 1990, et j'ai longuement regretté car le FIS a eu la majorité et cela en partie était de notre faute. »

Alors que 21 millions d'électeurs algériens sont appelés à aller voter massivement, la majorité des jeunes croient dur comme fer que rien n'y changera et ils ont montré, durant cette journée, une indifférence totale quant à cet événement.

Une attitude qui devra interpeller les femmes et les hommes politiques et qui devra les inquiéter, d'autant plus que la population algérienne est majoritairement jeune.

Aux alentours de 14 h, nous avons interrogé deux jeunes gens quant à l'intérêt qu'il portent aux élections. Assis à même l'escalier à l'intérieur d'un immeuble d'Alger-Centre, nous avons été étonné par la réponse de l'un d'eux qui nous déclare : « Non je n'ai pas encore voté. Je verrai plus tard. Tout dépendra de mon état d'âme ! ».

Nous lui demandons si jamais il prend part à ces élections à qui il allait donner sa voix, il nous répond : « Je choisirai le plus beau et celui qui inspire de la sympathie, vu que je ne connais aucun candidat ! »

K. H.

LE TEMPS EXÉCRABLE, INVITÉ DE DERNIÈRE MINUTE

## La pluie gâche la «fête» des locales à Chéraga

PAR SADEK BELHOCINE

Les gens ont préféré garder les pieds bien au chaud. La double consultation électorale n'a pas drainé grand monde. Les gens n'ont pas voulu se « mouiller ». C'est le cas de le dire. Deux listes ont la faveur du corps électoral. Le FLN et la liste des indépendants ont « bataillé » dur pour mobiliser leurs troupes dans cette élection inédite. Le maire sortant, apparenté El Islah, s'est désisté en faveur de son père qui conduit la liste indépendante. Ce dernier est un amateur du nomadisme politique. Il a été élu P/APC sous la chapelle RND, après avoir dirigé l'APC en tant que DEC. Il a été élu pour un autre mandat sous l'étiquette indépendant. Il est de nouveau candidat en dirigeant la liste des indépendants. Aux environs de 17h, le taux de participation à la double consultation électorale APC/APW ne dépassait pas les 19% dans la circonscription électorale de Chéraga. Les craintes des autorités d'un fort taux d'abstention sont-elles en train de se traduire sur le terrain, ou est-ce le temps exécrable — des trombes d'eau qui se versaient de temps à autre, accompagnées souvent de rafales de vent — qui régnait sur la capitale qui a incité les gens à rester bien au chaud

chez eux. Toujours est-il que ce taux de participation est en dessous de la moyenne nationale, 21% annoncée peu après par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia. Entre midi et 13h, le taux de participation dans les différents centres de vote de Chéraga avait du mal à décoller. Il peinait à s'élever au-dessus des 15%, hormis le centre N° 5 Larbi-Kaddour du Grand-Chéraga qui affichait avec insolence un taux de 35%. Une prouesse qui s'explique peut-être par le fait que les électeurs inscrits dans ce centre résidaient aux alentours immédiats de l'école Larbi-Kaddour où se déroulait l'opération. Le nombre d'inscrits de ce centre s'élève à 7.556 répartis entre 17 bureaux de vote. Un petit incident est survenu vers 12h30 et qui mit le chef de centre dans tous ses états. Deux personnes identifiées ont usé par ruse pour faire signer à deux jeunes femmes, chefs de bureaux, des P-V sanctionnant la fin de l'opération de vote alors que celle-ci était loin de se terminer. Les services de sécurité présents sur les lieux ont diligenté une enquête sur le champ. La Commission nationale de surveillance des élections locales, présidée par Mohamed Seddiki, en a été alertée. A part cet incident, le chef de centre fait état du bon déroulement

de l'opération, il est vrai « surveillée » de très près par les « contrôleurs » des partis en lice, dont le nombre s'élève à 15 pour les APC et 16 pour les APW. Un peu plus loin, Bouchaoui 3, à l'école Khaldi-Amara, le taux était très bas à 12h50. Il affichait un piètre score de 5%. Il faut dire que cet établissement scolaire où se déroulait l'opération est loin des zones d'habitations. La pluie qui tombait par intermittence n'encourageait pas les gens à aller aux urnes pour accomplir leur devoir civique. A l'intérieur de l'établissement, les bureaux de vote étaient quasi vides. Les « surveillants » en surnombre étaient sur leur garde pour « suivre » de près les votants, dont le nombre d'inscrits s'élève à 2.873 pour 7 bureaux de vote. 12 listes concourraient pour les APC, tandis que 16 se « battaient » pour l'APW. La directrice du centre a estimé que le taux de participation pourrait « grimper » à un taux appréciable dans les toutes dernières heures du scrutin. Des problèmes ? Pas du tout, affirme-t-elle, sauf des cas où l'électeur ne trouve pas son nom inscrit sur la liste ou de personnes qui viennent voter pour un membre de la famille mais qui n'ont pas de procuration. « Nous refusons dans ce cas », a-t-elle souligné, se disant, par ailleurs, très satisfaite du déroulement du scrutin. A quelques

encablures, tout près de l'Académie Alger-Ouest, l'école Fatma-Zohra-Melil fait office de centre de vote. L'ambiance est « morose ». Peu de monde aux urnes. Là aussi, l'établissement scolaire est situé en retrait des zones d'habitations. Le temps est toujours aussi exécrable qu'en début de journée. Cela n'encourage pas les 1.598 inscrits à braver le froid et la pluie pour aller voter. 12 listes sont sur le départ pour les APC et 16 autres pour l'APW. Le taux de participation est assez élevé, selon le chef de centre. Il est de 13%, un taux qui se situe au même niveau que celui atteint à la même heure aux législatives du 10 mai dernier, a noté le chef de centre. Retour au centre-ville de Chéraga vers 14h. Ecole des Filles, centre de vote pour femmes. Surprise : le chef de centre est incapable de nous fournir le nombre d'inscrits. Après bien des palabres, il avoue qu'il ne le connaît pas. C'est juste s'il est au courant du nombre de bureaux de vote de son « centre ». Il est de 33. Ce qui laisse supposer un nombre élevé d'inscrits eu égard au nombre d'inscrits. A la fin, il daigne bien nous orienter vers la cellule des élections qui siège à l'APC.

S. B.

DISPOSITIF SÉCURITAIRE DES CENTRES DE VOTE

## Tournée avec les gendarmes à Dar El-Beïda

PAR SOFIANE ABI

Très attendues par les candidats des 52 partis politiques et les quelques listes d'indépendants, mais peu d'intérêt auprès des citoyens, les élections locales ont pris fin, avant-hier, après une course à la chaise lancée durant des mois. Pour voir de plus près comment se sont déroulées les élections locales nous avons accompagné les éléments de la Gendarmerie nationale de la compagnie de Dar El-Beïda. Nous avons visité quelques centres pour voir de près comment le scrutin s'est déroulé à Alger et par la même occasion faire un constat sur le plan sécuritaire mis en place par le commandement de la Gendarmerie nationale à cette occasion.

Avec des patrouilles de la Gendarmerie nationale, nous avons visité des centres de vote à Aïn Taya et à Dar El-Beïda, là une présence importante des éléments de la section de sécurité et d'intervention est visible. Il est 12h, en ce jour de vote, le 29 novembre 2012. C'est l'heure d'embarquer avec des patrouilles de la Gendarmerie nationale de la compagnie de Dar El-Beïda, dont le commandant Medai Karim est chargé de sécuriser la zone allant de Dar El-Beïda à Aïn Taya. Ce dernier nous indique d'emblée : « Pour commencer notre tournée, je vais vous donner quelques chiffres concernant le plan sécuritaire mis en place pour couvrir la zone allant de Dar El-Beïda à Aïn Taya pour une population dépassant les 200.000 habitants ». Le commandant Medai Karim enchaîne, « sur les 74 centres de vote existants entre les deux communes de Dar El-Beïda et Aïn Taya, la Gendarmerie nationale est autorisée à

sécuriser 48 centres de vote qui sont sur son territoire de compétence. Dans chaque centre nous avons installé un effectif sécuritaire composé d'une moyenne de dix gendarmes, entre SSI, escadron routier et gendarmes de la brigade territoriale. En plus de cette présence dans les centres de vote, nous avons également mis en place un dispositif sécuritaire sur les routes, les lieux sensibles avec des patrouilles mobiles qui appuieront le travail accompli par les gendarmes au niveau des barrages fixes. D'ailleurs, ce dispositif spécial "élections locales" est entré en service 48 heures avant le début du scrutin. Une fois le scrutin fini notre mission sera d'escorter les bulletins de vote vers l'imprimerie nationale avant d'escorter, au final, au niveau des APC ».

**Calme plat dans les bureaux de vote**

Après avoir passé au crible les détails du plan sécuritaire mobilisé pour le scrutin, nous nous sommes dirigés vers le premier centre de vote Houari-Boumediène situé à Haï El-Raml dans la commune de Aïn Taya. Il est 13h35 en arrivant au premier centre de vote prévu dans notre tournée. Ici à 14h pile, 1.091 électeurs avaient voté sur les 2.289 inscrits, selon le chef de centre, Touil Rabah, soit un taux de participation de 47,76%. Le chef de bureau est chargé de veiller au bon déroulement du scrutin et surtout d'intervenir dans le cas d'anomalie au cours du déroulement du vote. Selon lui aucun dépassement ni anomalie ne sont recensés jusqu'à 14h de l'après-midi, « Comme vous le constatez par

vous-même le scrutin se passe dans de bonnes conditions et aucun dépassement n'est signalé. Je dirais plus, les élections locales 2012 sont meilleures que celles de l'année 2007, que ce soit sur le nombre des électeurs qui se sont adressés au niveau des bureaux de vote soit pour le déroulement qui se poursuit de manière impeccable », explique-t-il. Le constat du chef de centre est identique pour les observateurs des partis politiques présents au niveau de chaque bureau de vote du centre Houari-Boumediène de Aïn Taya.

**Voter pour l'Algérie !**

Pour le représentant du parti RND, tout se passe dans des conditions parfaites, propos repris par ceux du FLN et du PT. Avant de quitter le centre Houari-Boumediène une vieille dame a attiré nos regards. Cette grand-mère nous explique qu'elle a voté pour l'Algérie. « Mon fils, j'ai fait mon devoir comme lors de chaque élection, mais je vous mentirais si je vous dirai que j'ai voté pour tel ou tel parti, je ne me souviens plus pour qui j'ai voté, l'essentiel est que j'ai voté pour l'Algérie pour ne pas laisser l'occasion à ceux qui veulent du mal à notre pays », nous dit-elle.

**Les observateurs des partis politiques sur le qui-vive**

Poursuivant notre tournée nous accostons au deuxième point de notre escale, soit le centre Hassiba-Ben-Bouali. Ici, sur les 711 électeurs inscrits, 225 ont accompli leur devoir électoral, soit un taux de participation de 33%. Ces chiffres nous ont été communiqués par le chef de centre, Chira

Mohamed qui indique, « C'est un taux de participation arrêté à 14h30 de ce fait ce taux sera appelé à augmenter d'ici la fin de la journée. Pour ce qui est de la participation des électeurs pour ce scrutin ma première remarque est de le qualifier d'important et meilleur par rapport à l'année 2007 ». En réponse à notre question concernant d'éventuels dépassements recensés par les observateurs des formations politiques, le chef du centre nous répond que tout se déroule dans des conditions transparentes. Dans les trois bureaux de vote que compte le centre de vote Hassiba-Ben-Bouali les observateurs des partis politiques et des indépendants semblent optimistes. Ces derniers contrôlent à la loupe le déroulement du vote avec leurs fichiers et chaque électeur qui accomplira son devoir de vote sera dénombré. Nous quittons le centre de vote Hassiba-Ben-Bouali pour se rendre, cette fois à Dar El-Beïda. Arrivés avant 16h, ici, nous nous sommes rendus dans un centre de vote pratiquement déserté par les électeurs, toutefois devant une présence très visible des gendarmes qui quadrillent parfaitement la zone. Derrière le quadrillage se trouvait le chef de centre et les agents mobilisés pour le bon déroulement des élections locales. D'emblée le chef du centre, Benkhilif Abdelhamid, nous communique le dernier taux de participation enregistré à 16h, « Sur les 795 électeurs inscrits 227 ont voté pour les APC et 235 pour les APW, soit un taux de participation de 30,47% », nous continuons notre tournée avec la certitude que le scrutin s'est déroulé dans des conditions de sécurité des plus maîtrisées grâce aux efforts conjugués de ses forces de l'ordre.

S. A.



TRANSPORT MARITIME DE VOYAGEURS

# Desserte de l'ENTMV vers l'Italie en 2013

L'Algérie sera reliée par voie maritime dès l'année 2013 concernant le transport des voyageurs.

PAR AMAR AOUIMER

Cette bonne nouvelle va, certainement, réjouir et conforter des milliers de résidents algériens en Italie, sachant que bon nombre d'immigrés dans ce pays avec lequel l'Algérie entretient d'excellentes relations politiques, économiques et commerciales, ont formulé une demande auprès de l'ambassade d'Algérie à Rome pour établir une ligne maritime entre les deux pays.

En effet, l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) va assurer une desserte vers l'Italie en 2013, la seule à destination de ce pays, pour augmenter ses parts de marché et conforter sa présence sur le Bassin méditerranéen, a indiqué mercredi un responsable de l'entreprise.

"L'ENTMV, qui assure actuellement le transport de voyageurs vers la France et l'Espagne, lancera en 2013 une ligne vers la ville de Civitavecchia, près de Rome (Italie) pour renforcer sa présence sur le bassin méditerranéen et faire face à la concurrence des entreprises européennes", a confié à l'APS le directeur commercial de cette entreprise, Ikbâl Cherifi.

En prévision de l'augmentation de la demande avec l'ouverture de cette nouvelle ligne, l'entreprise va acquérir deux nou-



veaux navires pour le renforcement de ses capacités de transport maritime de voyageurs, a-t-il expliqué.

Un avis d'appel d'offres sera lancé prochainement pour l'achat d'un car-ferries de moins de cinq ans pour l'année 2013.

L'acquisition d'un autre navire neuf en 2015 figure également dans le plan de développement de l'entreprise qui ambitionne d'augmenter ses parts de marché de 72% à plus de 78% d'ici à 2016, a-t-il ajouté.

En octobre dernier, un accord portant sur le financement de l'acquisition de ces deux grands car-ferries a été signé par l'ENTMV et le Fonds national d'investissement (FNI).

D'un montant de 33 milliards DA, cet

accord consiste à financer l'acquisition des deux navires d'une capacité de 1.800 à 2.000 passagers et de 700 à 800 véhicules chacun.

## 30.000 ressortissants algériens en Italie

Pas moins de 30.000 ressortissants algériens vivent en permanence en Italie, particulièrement dans le nord du pays, en Lombardie (Milan), capitale économique.

Dans les années 80, l'entreprise avait ouvert une première liaison vers l'Italie, reliant les villes d'Annaba et de Naples, avant de l'abandonner pour des considérations commerciales.

L'ENTMV prévoit, par ailleurs, l'ouverture de nouvelles agences commerciales

à Alicante et valence en Espagne et Lille en France pour se rapprocher davantage des ressortissants algériens, a précisé M. Cherifi.

L'entreprise compte déjà des agences en France dans les villes de Marseille, de Lyon et de Paris.

Elle envisage également le lancement dans l'activité de consignation, dès l'année prochaine pour le traitement et l'assistance de ses navires à l'étranger. L'ENTMV a transporté durant la période estivale 2012 (du 15 juin au 15 septembre) 208.000 passagers et 62.000 véhicules, selon les chiffres présentés par ce responsable.

Sur ce total, 100.000 passagers et 36.000 véhicules ont été transportés vers la France et environ 108.000 passagers et plus de 25.000 véhicules ont été transportés vers l'Espagne.

Actuellement, la flotte de l'ENTMV compte 3 navires capables de transporter 1.300 voyageurs chacun. Il s'agit d'El Djazair II, Tariq Ibn Ziad et Ariadne, affrété auprès d'un armateur grec dans le cadre du programme estival de la compagnie.

La traversée entre Alger et Civitavecchia et vice versa sera particulièrement agréable et prisée par des milliers d'Algériens qui n'hésiteront pas à emprunter ce moyen de transport aussi bien touristique que convivial. A. A.

TÉLÉPHONIE MOBILE

## Mobilis premier investisseur en Algérie en 2012

PAR RAYAN NASSIM

Mobilis, premier opérateur de téléphonie mobile, a quadruplé ses investissements en 2012. De 75 millions de dollars en 2011 ils sont passés aujourd'hui à 300 milliards de dollars soit 22 milliards DA, c'est ce qu'a révélé son P-dg Saâd Hamma. Il dira en substance : "Ce volume d'investissements en plein déploiement enregistré de janvier à septembre place Mobilis comme premier investisseur de téléphonie mobile en Algérie en 2012".

Il est vrai que le marché de la téléphonie mobile algérien est dominé par l'opérateur OTA Djazzy, ce qui a motivé Mobilis à se positionner et prendre la place de leader. Il a annoncé qu'il allait investir deux milliards de dollars pour porter ses parts de marché à 45%.

Mobilis détient actuellement 29% des parts de marché de la téléphonie mobile en

Algérie avec presque 11 millions d'abonnés. Jouissant d'une aisance financière, Mobilis a consenti les investissements de 2012 en fonds propres sans recourir aux financements extérieurs, relève Saâd Hamma. Les financements ont servi essentiellement à moderniser les réseaux et à améliorer la qualité du service selon le P-dg.

Bien qu'étant entreprise commerciale, Mobilis consacre l'essentiel de ses investissements à l'amélioration des services proposés aux Algériens en raison de son statut d'entreprise citoyenne et nationale.

Mobilis peut se targuer d'être le premier employeur en Algérie, l'entreprise s'attelle à absorber le chômage et à générer des dividendes qui sont totalement réinvestis

Chiffres à l'appui, M. Hamma précise que l'opérateur historique en Algérie offre dans ce secteur 4.300 emplois directs et

70.000 indirects. D'ailleurs, explique l'opérateur, le plan d'investissement 2012-2016 sera à 90% financé par les dividendes que générera l'entreprise.

En 2011, l'opérateur public avait réalisé un résultat net de six milliards DA et un chiffre d'affaires de 53 mds DA.

Le marché de la téléphonie mobile en Algérie comptait, en 2011, quelques 36 millions d'abonnés, partagés entre les trois opérateurs : Djazzy (OTA) avec plus de 16 millions d'abonnés, Mobilis (ATM) avec plus de 11 millions d'abonnés et Nedjma (WTA) avec près de 9 millions.

Mobilis dispose d'un réseau de commercialisation de 125 agences, le plus important du pays. Elle couvre également, grâce à son réseau télécom, 98% du territoire national, selon l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT).

R. N.

ZERALDA, AGRESSION À L'ARME BLANCHE

## Un journaliste et un fonctionnaire grièvement blessés

PAR SOFIANE ABI

Les gendarmes de la brigade territoriale de Zéralda ont interpellé, ce jeudi, deux individus, repris de justice, auteurs d'une grave agression à l'arme blanche ciblant un journaliste et un fonctionnaire qui se trouvaient à bord d'un véhicule, rapporte un communiqué de la gendarmerie de Zéralda. Les deux agresseurs ont fait usage de leurs armes blanches, un sabre et un grand couteau, avec lesquels ils ont asséné plusieurs

coups à leurs victimes avant de casser les vitres et le pare-brise du véhicule et voler les téléphones portables des deux victimes. Grièvement blessés le journaliste et le fonctionnaire ont néanmoins résisté aux agresseurs ce qui a obligé ces derniers à prendre la fuite tout en emportant avec eux leur "butin", les téléphones portables. Les deux victimes se sont rendues au siège de la brigade de la Gendarmerie nationale de Zéralda pour déposer plainte contre "X".

Aussitôt les gendarmes se sont

déployés dans les quartiers "chauds" de Zéralda hantés par les repris de justice et autres délinquants. Au bout d'une demi-heure les deux agresseurs ont été localisés et arrêtés par les gendarmes. Les victimes ont formellement identifié leurs agresseurs, ce qui a permis aux gendarmes de les arrêter. Il s'agit de repris de justice notoirement connus par les gendarmes, vu les antécédents criminels de ces derniers, A. K. et L. F. âgés respectivement de 20 et 21 ans.

S. A.

EL HAMIZ, TARSIS EX-SN METAL

## Les travailleurs en grève depuis 15 jours

Les travailleurs de Tarsi, une unité de groupe ENCC, ex-SN Metal, à El Hamiz, spécialisée dans la maintenance industrielle, sont en grève depuis deux semaines. Ce débrayage est pour dénoncer la situation qualifiée de « catastrophique » de l'entreprise. Dans un document datant du 21 novembre dernier, dont nous détenons une copie, les travailleurs, dénoncent la mauvaise gestion de leur unité créée dans les années 70 et réclament « le départ de l'actuel P-dg en raison de son incompétence à gérer une telle entreprise ». Les travailleurs expliquent, en outre, que cette situation découle du recrutement d'un personnel vieillissant, dont des cadres à la retraite, ce qui est contraire aux clauses du traité collectif de l'entreprise et la correspondance du président du SGP datant de 2006 interdisant le recrutement de retraités. « Le non renouvellement de la section syndicale, le non investissement, la démission et le départ des cadres de l'entreprise, souvent sous pression, les dépassements concernant les indemnités sur l'ancienneté dont le dossier se trouve au niveau des instances de justice, sont également, les raisons et les causes qui ont fait plonger cette unité dans cette situation délétère », lit-on encore dans le document. Le volet formation a été, globalement, dénoncé les protestataires, « délaissé par les responsables de l'unité ». Outre la demande de départ du P-dg, les travailleurs réclament la fin de la politique de « recrutement des retraités, l'application d'une nouvelle grille de salaires, la réintroduction de l'indemnité sur le rendement, l'élection d'une nouvelle section syndicale pour l'entreprise dont le fonctionnement demeure provisoire depuis 2006, et la cessation des politiques destructives des responsables visant à anéantir l'entreprise ».

Tahar Ounas



INDUSTRIE ET TECHNOLOGIE DU CUIR

# Des opérateurs économiques algériens à Khartoum

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur et des exportations hors hydrocarbures (Algex) convie les chefs d'entreprise et les opérateurs économiques à prendre part à l'Exposition de la technologie de l'industrie du cuir et des produits en cuir prévue à Khartoum, Soudan, du 17 au 20 décembre 2012.

PAR AMAR AOUIMER

Selon les responsables de l'agence, «cette exposition vise à montrer le potentiel du Soudan en matière de richesses animales, l'importance économique des peaux destinées à l'industrie du cuir et des produits de la maroquinerie et les nouvelles technologies utilisées dans cette industrie ainsi que les difficultés qui entravent les tanneries». Sachant que les artisans algériens spécialisés dans le cuir et peaux sont en quête de partenariat avec des entrepreneurs étrangers, cette exposition leur permettra, notamment, de faire connaître les produits et la production "made in Algeria", tout en recherchant des opportunités de collaboration et de coopération technique avec des industriels arabes et africains.

Secteur économique en pleine expansion en Algérie, l'industrie du cuir offre aux exportateurs algériens des possibilités de prospecter sur le marché international les circuits de commercialisation.

Des enveloppes financières conséquentes sont allouées annuellement au secteur du



cuir, sachant que le groupe public Leather Industry a obtenu pas moins de 5 milliards DA pour les besoins de la relance de l'industrie du cuir en Algérie, notamment pour ce qui est de la mise à niveau des équipements et la formation des personnels et de la main-d'œuvre qualifiée.

A rappeler, par ailleurs, que les pouvoirs publics envisagent de stimuler ce secteur important pour l'économie nationale en décidant d'acquiescer des unités des usines et des unités de fabrication de chaussures et cuirs. En effet, la société de gestion des participations des industries manufac-

turières a sollicité, par le biais d'un appel d'offres international, l'implication des entreprises étrangères pour l'approvisionnement et la fourniture d'équipements et de matériels techniques, ainsi que le montage, l'installation et la mise en service d'équipements de fabrication de chaussures avec des produits de cuir. Aussi, la modernisation des installations et la mise à niveau des unités de production de cuir figurent parmi les actions urgentes à entreprendre pour dynamiser ce secteur.

A. A.

PROGRAMME D'APPUI À L'APPLICATION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE

## Benmeradi salue les bons résultats réalisés

PAR RIAD EL HADI

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmeradi, a salué les "bons" résultats réalisés par le programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) au profit du secteur de l'artisanat.

Il a également relevé les progrès enregistrés dans l'application du programme de diversification de l'économie dont a bénéficié le secteur du tourisme.

Lors d'une audience qu'il a accordée lundi à l'ambassadeur de l'UE à Alger, Marek Skolil, nommé récemment nouvel ambassadeur et président de la délégation de l'UE à Alger, Benmeradi a passé en revue "l'état et les perspectives de coopération entre les deux parties, eu égard à la dynamique qui marque la coopération entre l'UE et l'Algérie aussi bien dans le cadre de l'accord d'association que de la politique européenne de voisinage qui considère l'Algérie comme un partenaire d'une

importance géostratégique", indique un communiqué du ministère.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a exprimé sa volonté de promouvoir et de développer cette coopération, vu que le secteur a besoin d'accompagnement et de l'expertise européenne pour l'application du programme de promotion du tourisme et de l'artisanat en Algérie, a ajouté la même source.

Ces deux secteurs représentent pour les autorités algériennes "un enjeu essentiel" pour diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures, a affirmé le ministre dans ce contexte.

Skolil a manifesté "un grand intérêt" pour connaître les préoccupations de la partie algérienne et ce qu'elle attend en matière de programmes de partenariat et de coopération. Il a affirmé avoir pris connaissance "des grandes potentialités touristiques" de l'Algérie, saluant par la même "la stabilité" que connaît le pays et les efforts de développement consentis dans tous les domaines. Skolil a, dans ce sens, souligné

que l'UE soutient ces efforts.

L'ambassadeur de l'UE s'est dit prêt à poursuivre la coopération dans le cadre de l'objectif de diversification de l'économie algérienne pour sortir de la dépendance des hydrocarbures, précisant que les efforts de coopération se poursuivent en matière de promotion du tourisme et de l'artisanat à la faveur de nouveaux programmes qui tiennent compte des lacunes et des préoccupations relevées par les responsables du secteur.

Benmeradi a passé en revue la vision du secteur de la promotion du tourisme et du développement de l'artisanat, outre les différents mécanismes d'accompagnement et les facilités juridiques et fiscales accordées par l'Etat aux opérateurs et investisseurs. Il a également mis en avant les aspects de coopération prévus dans ce cadre, notamment en ce qui concerne le développement du système de formation et du plan de la qualité touristique, outre la modernisation de l'administration et des méthodes de gestion.

R. E.

BANQUE MONDIALE-TUNISIE

## Prêt de 500 millions de dollars pour le soutien des réformes

La Banque mondiale a approuvé mardi l'octroi d'un prêt de 500 millions de dollars à la Tunisie en appui aux réformes introduites dans le cadre de la transition politique de ce pays. A cette occasion, le vice-président pour le Moyen-Orient et Afrique du Nord à la Banque mondiale, Inger Andersen, a déclaré que la signature de cet accord "envoie un signal clair sur les changements historiques en cours en Tunisie", ajoutant que les réformes que ce prêt financera "aideront la Tunisie à améliorer les opportunités de l'emploi, tout en assurant de meilleurs

services sociaux et une gouvernance plus transparente".

Selon l'institution de Bretton Woods, ce nouveau prêt a pour but d'accélérer la reprise économique de la Tunisie en fournissant une aide à décaissement rapide destinée aux réformes visant "à favoriser une croissance équitable et durable pour tous les segments de la société". Le programme de réformes se concentre sur quatre domaines : l'amélioration de l'environnement des affaires, le renforcement de la stabilité du secteur financier, la réforme des services sociaux essentiels et le ren-

forcement de la transparence grâce à l'amélioration de l'accès du public à l'information et à la transparence dans l'élaboration du budget de l'Etat, explique la BM. Cette démarche "s'inscrit dans le cadre de l'assistance continue de la Banque mondiale à la transition de la Tunisie avec ses partenaires de développement, dont la Banque africaine de développement (BAD) et l'Union européenne (UE) qui ont apporté plus de 700 millions de dollars dans le cadre d'un ensemble plus large de prêts visant à soutenir la transition en Tunisie", précise-t-elle encore.

R. E.

PÉTROLE

## Le prix du baril recule à New York

Les cours du pétrole ont reculé mardi à New York, le scepticisme des investisseurs face au compromis obtenu à l'arraché sur la Grèce éclipsant la publication de chiffres encourageants pour l'économie des Etats-Unis, premier consommateur mondial de brut. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en janvier a lâché 56 cents à 87,18 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance a clôturé à 109,87 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,05 dollar par rapport à la clôture de lundi.

## COOPÉRATION CNES-CES ET CESE Babès se concertent avec les responsables concernés à Rabat

La coopération entre le Conseil national économique et social (CNES) et le Conseil économique et social marocain (CES) et entre le CNES et le Comité économique et social européen (CESE) a été passée en revue, à Rabat, en marge du séminaire sur la "sécurité alimentaire et solidarités dans l'espace euro-méditerranéen". Mohamed Seghir Babès, président du CNES qui participe à Rabat à ce séminaire, s'est, en effet, entretenu avec le président du CES marocain, Chakib Benmoussa, avec qui il a échangé des points de vue pour préparer les éléments d'une feuille de route devant encadrer la coopération entre les deux instances. Ils ont également évoqué la prochaine visite de Benmoussa à Alger qui aura lieu dans le courant du premier trimestre 2013. Babès s'est également entretenu avec le président du Comité de suivi Euromed (CESE), Dimitris Dimitriadis, des conditions de reprise "dynamique et opérationnelle" des relations entre les deux parties aux plans bilatéral, régional et intercontinental. Dans cette perspective, Dimitris Dimitriadis a mis l'accent, lors de cette rencontre, sur le rôle moteur du CNES à l'échelle de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA).

GAZ

## 2<sup>e</sup> Sommet du FPEG en Russie en 2013

Le 2<sup>e</sup> sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) se tiendra en 2013 en Russie, ont décidé les participants à la 14<sup>e</sup> réunion ministérielle du forum à Malabo (Guinée équatoriale). Les représentants des pays membres du Forum se sont mis d'accord également sur la tenue de la prochaine réunion ministérielle en novembre 2013 en Iran, ainsi que sur le programme de travail et le budget du forum de l'année 2013. Lors de cette réunion, présidée par le ministre équatarien de l'Energie, Gabriel Oubiangu Lima, les participants ont évoqué la situation actuelle du marché international du gaz naturel ainsi que les événements qui l'influencent, notamment la situation économique mondiale. Le premier sommet du FPEG s'était tenu en 2011 à Doha, au Qatar. Créé en 2001, le FPEG regroupe 12 pays : l'Algérie, la Bolivie, l'Egypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago, Oman et le Venezuela. Le Kazakhstan, la Norvège et les Pays-Bas ont le statut d'observateurs. Les pays du forum détiennent les deux tiers des réserves mondiales de gaz, 40% de la production mondiale et 60% des exportations de cette source d'énergie.

R. E.



ORAN, TRAMWAY

# Mise en exploitation commerciale en mai prochain

*L'exploitation à blanc (non commerciale) du tramway de la ville d'Oran débutera au cours de la première semaine du mois de mars prochain et devrait durer deux mois avant la mise en service effective début mai 2013.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la ville d'Oran le ministre des Transports, Amar Tou, a annoncé l'exploitation à blanc du tramway d'Oran pour le mois de mars prochain. "L'exploitation à blanc (non commerciale) débutera, au cours de la première semaine de mars prochain, pour durer deux mois avant la mise en service commerciale début mai 2013", a précisé Amar Tou lors d'un point de presse donné à l'issue d'un essai technique prolongé du 2<sup>e</sup> tronçon de la ligne du tramway.

Ce parcours de neuf (9) kilomètres a été effectué par le ministre, les opérateurs partenaires et les représentants des différents organes de la presse à bord d'une rame du tramway qui a démarré du dépôt de Sidi Maarouf (à la sortie est de la ville d'Oran) jusqu'au rond-point de Dar El-Beida. Cet essai qui fait suite à celui opéré le 20 octobre dernier sur le premier tronçon (Sidi Maarouf-Université des sciences et de la technologie), a permis aux premiers usagers de prendre connaissance du tracé que suivra le futur mode de transport. Le tronçon, qui va jusqu'à la station de Dar El-Beida, longe successivement le quartier Es Sabah, l'Université (USTO), deux résidences universitaires, le rond-point des trois cliniques, la zone des sièges, le tribunal correctionnel, le musée du Moudjahid, le siège de Sonatrach Aval, la Grande mosquée Ibn Badis et le rond-point de la cité Djamel Eddine. Le prochain essai technique, prévu le 10 décembre, sera prolongé au 3<sup>e</sup> tronçon qui s'étend jusqu'à la place du 1<sup>er</sup>-Novembre (ex-place d'Armes), a fait savoir M. Tou,



ajoutant que le 4<sup>e</sup> et ultime essai se fera à la fin janvier 2013 sur la totalité du tracé (près de 19 Kms) aboutissant à Es-Sénia, à la sortie sud de la ville d'Oran. Le ministre a également rappelé que la ligne du tramway d'Oran connaîtra trois extensions programmées côté Ouest vers haï Benarba, côté Sud vers l'aéroport international Ahmed- Ben Bella, et côté Est vers le nouveau pôle universitaire de Belgaïd. L'étude relative à l'extension vers haï Benarba (dit El-Hassi) a été entamée, a annoncé M. Tou, signalant que les deux autres seront prochainement lancées.

S'agissant de l'exploitation du tramway, elle sera assurée par la Société algéro-française "Setram" qui exploite déjà les tramways d'Alger et Constantine, a-t-il fait savoir, soulignant que le personnel mobilisé dans ce cadre, fort de 450 ingénieurs et techniciens, est à 100 % algérien. Il a indiqué en outre que l'étude portant sur le futur métro d'Oran

est en cours d'élaboration pour être livrée dans moins de six mois, avant le lancement de l'appel d'offres en vue de sa réalisation. Interrogé par ailleurs sur les inci-

dences des dernières intempéries sur le transport ferroviaire, le ministre a tenu à préciser qu'"aucune défaillance n'est signalée dans ce domaine" et que les perturbations (arrêt temporaire du train Oran-Béchar) étaient dues à "la nécessité de creuser sous les rails pour permettre l'évacuation des eaux de la ville".

"Les dernières intempéries incitent à tenir compte du système d'assainissement de la ville, les diamètres des canalisations étant sous dimensionnés car leur conception fut faite, comme dans toute étude, en fonction de ce qui est connu sur un siècle en matière de précipitations et non en fonction de cas exceptionnels comme les fortes pluies ou les chutes de neige à Naâma", a expliqué M. Tou.

Le ministre avait entamé sa visite au dépôt du tramway de Sidi Maarouf qui comprend notamment un Poste de haute tension (PHT) pour l'alimentation électrique, un atelier d'entretien et de maintenance, une station de lavage et un Poste central de contrôle et de commande (PCC). **B. M.**

OURGLA, UNIVERSITÉ KASDI-MERBAH

## Séminaire sur la préservation de l'environnement

Les participants à un séminaire scientifique sur "L'entreprise et l'environnement" ont été unanimes à reconnaître, mardi à l'université de Ouargla, que la préservation de l'environnement est devenu aujourd'hui "une nécessité impérieuse et pas seulement un choix".

Les intervenants, lors de ce séminaire décliné sous le thème "Pratiques des entreprises économiques à l'ère de développement durable et de la justice sociale", ont souligné la nécessité de s'orienter vers "l'économie verte", préconisant la multiplication d'espaces verts et le recours aux constructions non énergivores ou exploitant des énergies propres, dont le solaire.

Ils ont, à ce titre, relevé certaines contraintes d'ordre environnemental rencontrées dans plusieurs villes algériennes, dont la pollution de l'environnement résultant des activités industrielles ou du fait de manque de civisme chez des particuliers.

En dépit des financements colossaux débloqués pour la prise en charge de l'aspect environnemental, les résultats obtenus "demeurent en deçà des attentes", ont estimé des intervenants qui ont, pour cela, appelé à la mise en place d'une batterie de mesures visant à mettre un terme aux aspects nuisant à l'environnement.

Ces mesures doivent, ont-ils dit, englober des dispositions incitatives en faveur des entreprises respectueuses de l'environnement, soit sous forme de primes financières ou d'exonérations fiscales.

Les participants ont suggéré, en revanche, des mesures coercitives pour "les entreprises non regardantes sur la question du respect de l'environnement, en leur imposant des taxes fiscales et en leur privant des avantages préconisés pour les entreprises correctes" sur le plan écologique.

L'accent a été aussi mis, lors de cette rencontre, sur la nécessaire évaluation, à pri-

ori, de l'impact des projets sur l'environnement et des coûts induits par les atteintes à l'environnement.

Le programme de cette rencontre scientifique de deux jours prévoit, outre la présentation d'expériences nationale et internationale en matière de protection de l'environnement, l'examen d'une série de thèmes liés aux "Stratégies d'environnement dans l'entreprise", "La justice sociale et la responsabilité environnementale", "Les effets des activités d'entreprises sur l'environnement" et "L'évaluation économique des effets sur l'environnement".

Le séminaire qui a rassemblé une pléiade d'universitaires, nationaux et étrangers, est organisé par la faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion de l'université Kasdi-Merbah de Ouargla.

APS

SIDI BEL-ABBÈS

## LAC SIDI M'HAMED BENALI Projet de plage artificielle

La première plage artificielle à l'échelle nationale sera implantée au niveau du lac Sidi M'hamed Benali, situé dans la commune d'Aïn Tlid, à 3 km de la ville de Sidi Bel-Abbès. Le projet dont les travaux d'aménagement ont débuté dernièrement, a été présenté, dimanche, au ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, en visite dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Cette plage artificielle s'étendra sur un plan d'eau d'une superficie de 7.700 m<sup>2</sup> et d'une profondeur variant entre 0,8 et un mètre. Le projet est pris en charge par la direction locale de l'Hydraulique qui devra entreprendre tous les aménagements et procéder au transfert des eaux du lac vers la plage artificielle, à leur traitement et installer les équipements adéquats pour créer de mini-vagues. La création de cette plage artificielle s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un pôle de loisirs sur ce site naturel qui draine, notamment durant les week-ends et les jours fériés, des centaines de visiteurs en quête d'un lieu de repos et de tranquillité. Les responsables de la direction des Ressources en eau ont assuré au ministre que la plage artificielle sera opérationnelle lors de la prochaine saison estivale. Elle constituera un moyen pour booster le tourisme local.

BÉCHAR, ELEVAGE OVINS

## Projet de développement de la race Damane

Un projet de développement de l'élevage d'ovins de la race Damane vient d'être lancé au niveau de l'Institut technique de développement de l'agriculture saharienne (ITDAS) d'Abadla, dans la wilaya de Béchar, a-t-on

appris jeudi auprès de ses responsables. Ce projet a pour but d'accroître la rentabilité de cette espèce ovine propre aux régions du Sud-Ouest algérien, dans la perspective du développement de la production des viandes rouges pour répondre aux besoins des populations de la région, a-t-on précisé. Le Damane est une race ovine répandue dans le Sud-ouest du pays, notamment à Béchar où elle évolue dans des conditions climatiques propres à la région, d'où l'intérêt du projet de développement de son élevage en coopération avec les éleveurs de la wilaya, a-t-on signalé de même source.

Actuellement, un cheptel de plus de 7.000 têtes a été recensé à travers les zones nomades et oasiennes de la wilaya.

Avec ce projet, le nombre devra être doublé dans les deux prochaines années et ce grâce aux nouvelles techniques d'élevage à introduire pour la promotion de l'élevage de cette race, ont assuré les services de l'ITDAS d'Abadla.

APS



SYRIE

## Au moins 20 morts dans un double attentat à Damas

Au moins 20 personnes ont été tuées mercredi dans deux attentats à la voiture piégée dans un quartier de Damas resté loyal au président syrien Bachar al Assad, rapportent les militants de l'opposition et la presse officielle syrienne.

Les explosions se sont produites peu après 4h40 GMT à Jaramana, dans l'est de la capitale, où vivent de nombreux membres de la minorité druze et des chrétiens qui ont fui les violences qui font rage depuis vingt mois dans le pays.

L'agence de presse officielle Sana et la chaîne de télévision Addounia ont qualifié les explosions "d'attentats terroristes".

Addounia a diffusé des images montrant des pompiers en train d'éteindre les flammes s'élevant de carcasses calcinées de deux véhicules. Citant un de ses journalistes présents sur place, la chaîne fait état d'au moins 20 morts. L'Observatoire syrien pour les droits de l'Homme (OSDH), une organisation proche de l'opposition basée à Londres, fait état de son côté de 29 personnes tuées et de dizaines d'autres blessées.

COLOMBIE,  
RÉBELLION GAUCHISTE

## Les négociations de paix en bonne voie

La rébellion colombienne, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), a indiqué mardi que les négociations de paix en cours avec le gouvernement progressent de façon satisfaisante.

Alors que les négociations à huis clos à La Havane sont entrées dans leur 7e journée, Jesus Santrich, commandant senior des FARC, a déclaré lors d'un point de presse que les deux parties ont conclu, dimanche dernier, un accord soutenant la tenue d'un forum public en décembre pour discuter des questions agraires, l'un des sujets clés des négociations.

La décision a été confirmée par une déclaration conjointe des FARC et du gouvernement, indiquant que l'Onu et l'Université nationale de Colombie organiseraient conjointement un forum sur le développement rural à Bogota, du 17 au 19 décembre.

Les deux parties ont débuté le 19 novembre les négociations dans le but de mettre un terme au conflit datant d'un demi-siècle entre les rebelles gauchistes et les forces gouvernementales.

Parmi les autres questions à l'agenda de cinq points figurent la compensation des victimes, le désarmement, le financement en faveur des rebelles et le trafic de drogue, qui a servi à financer la rébellion des FARC.

APS

LA PALESTINE RECONNUE ETAT OBSERVATEUR PAR L'ONU

# Un premier pas vers l'existence de la Palestine

L'Assemblée générale de l'organisation reconnaît ainsi implicitement l'existence d'un Etat palestinien souverain.

Un premier pas pour la Palestine. L'Assemblée générale de l'Onu a reconnu ce jeudi implicitement l'existence d'un Etat palestinien souverain en lui accordant le statut d'Etat non membre observateur malgré les menaces de représailles financières brandies par les Etats-Unis et Israël contre l'Autorité palestinienne. Le projet de résolution accordant le statut d'«Etat non membre» à une Autorité palestinienne jusqu'ici mentionnée en tant qu'«entité» a été adopté par 138 voix pour, neuf contre et 41 abstentions.

Son président, Mahmoud Abbas, qui s'était lui-même chargé de rallier les suffrages des 193 Etats membres, avait avant le vote exhorté les délégués à donner à l'Etat palestinien «un certificat de naissance.»

«Un certificat de naissance de la réalité de l'Etat de la Palestine»

«Il y a exactement 65 ans, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution 181, qui séparait la terre de la Palestine historique en deux Etats et qui est devenue le certificat de naissance d'Israël», a déclaré Mahmoud Abbas devant les délégués. «L'Assemblée générale est sollicitée aujourd'hui pour accorder un certificat de naissance de la réalité de l'Etat de la Palestine», a-t-il ajouté.

L'ambassadeur d'Israël à l'Onu, Ron Prosor, avait pris ensuite la parole pour réitérer l'hostilité de son pays à l'octroi de ce statut aux Palestiniens. «Cela ne fait pas progresser la paix. Cela la fait reculer», a-t-il dit. Le ministre israélien des Affaires étrangères, Avigdor Lieberman, se trouve à New York mais ne s'est pas déplacé au siège des Nations unies. A Jérusalem, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a qualifié le discours de Mahmoud Abbas d'«hostile et venimeux». «Ce ne sont pas les paroles d'un homme qui veut la paix», a-t-il ajouté.

«Une gifle» à la figure d'Obama

La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a jugé la résolution «fâcheuse et contreproductive» et a estimé qu'elle ajoutait d'autres obstacles sur la voie de la paix.

La représentante américaine aux Nations unies, Susan Rice, a appelé les deux parties à reprendre des négociations de paix directes,



«sans préalables, sur tous les sujets qui les divisent.» Auparavant, Washington avait dépêché William Burns et David Hale, secrétaire d'Etat adjoint et émissaire pour le Proche-Orient, à New York pour tenter une dernière fois de convaincre le président de l'Autorité palestinienne de renoncer à son projet.

«L'initiative palestinienne, a par ailleurs rappelé Victoria Nuland, porte-parole du département d'Etat, pourrait entraîner une réduction de la contribution américaine au budget de l'Autorité. Ce n'est pas la meilleure façon de convaincre Obama d'adopter une approche plus positive du processus de paix. Trois semaines après son élection, c'est presque une gifle en pleine figure», résume un diplomate occidental.

Un vote attendu

Si le vote est historique, il était également attendu. Dès mercredi, de nombreux Etats avaient fait connaître leur intention de voter en faveur de la Palestine, dont la France et la Chine.

Outre ces deux pays, l'Italie et l'Espagne, l'Autriche, le Danemark, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg, Malte, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse ont apporté leur soutien au projet de Mahmoud Abbas, qui avait sollicité en vain l'an dernier le statut d'Etat membre à part entière.

Une forte mobilisation européenne

Cette mobilisation européenne, qui reste partielle, pourrait dissuader l'Etat hébreu

d'infliger de dures représailles à l'administration de Mahmoud Abbas. Il pourrait en revanche se montrer sans pitié si elle le poursuit pour crime de guerre et crimes contre l'humanité devant la Cour pénale internationale, que seuls les Etats reconnus par l'Onu peuvent saisir.

Avec ce statut, les Palestiniens vont désormais pouvoir rejoindre les organismes de l'Onu tels que la Cour pénale internationale de La Haye, qui leur permettrait de porter plainte contre Israël et ses dirigeants. «Je ne crois pas que nous allons nous précipiter dès le lendemain (du vote) pour intégrer tout ce qui est lié aux Nations unies, y compris la CPI», a pourtant déclaré mercredi Riad Mansour, observateur palestinien à l'Onu.

François Hollande appelle au dialogue direct pour une «paix juste»

François Hollande a commenté cette décision peu de temps après son annonce dans la soirée, affirmant à travers un communiqué de presse que «ce vote est conforme» à son «engagement de soutenir la reconnaissance internationale de l'Etat palestinien», ajoutant que les négociations doivent reprendre pour atteindre un «règlement de paix juste et global».

«Le dialogue direct est la seule voie pour trouver une issue définitive à ce conflit. La France est prête à y contribuer, en amie à la fois d'Israël et de la Palestine», conclut le communiqué, en allusion au conflit israélo-palestinien qui a récemment repris à Gaza.

EGYPTE, MANIFESTATIONS AU CAIRE

## La police tire des gaz lacrymogènes

La police égyptienne a tiré mercredi des gaz lacrymogènes sur des manifestants hostiles au président Mohamed Morsi sur la place Tahrir au Caire, selon un correspondant de l'AFP sur place. Des heurts nocturnes avaient eu lieu dans les rues environnantes de la place mais s'y sont propagés le matin. Les forces de l'ordre ont tiré des gaz lacrymogènes sur les manifestants, les forçant à courir, ainsi que du gaz sur les

tentes où des protestataires campent depuis vendredi dernier. La télévision a montré des images de manifestants masqués attrapant les canettes de gaz lacrymogène pour les lancer vers les forces policières dans une rue proche de l'ambassade des Etats-Unis, non loin de la place Tahrir. Mardi, des dizaines de milliers d'Egyptiens se sont rassemblés place Tahrir pour protester contre la décision de Mohamed Morsi de s'octroyer des

pouvoirs exceptionnels, la plus forte mobilisation hostile au président islamiste depuis son élection en juin.

Des rassemblements similaires ont eu lieu dans la plupart des 27 provinces égyptiennes. Au moins 100 personnes ont été blessées la veille à l'occasion de ces manifestations, dont 21 au Caire, selon le ministère de la Santé. Au moins trois personnes sont décédées en une semaine d'affronte-

IRAK

## Sept personnes tuées dans une attaque armée

Sept membres d'une même famille, dont trois enfants, ont été tués mercredi par des hommes armés qui ont attaqué leur maison au nord de Baghdad, a indiqué un responsable de la sécurité locale.

Deux membres de la famille, dont l'un est mort dans l'attaque, appartenaient aux

groupe "Sahwa", une milice qui soutient les forces gouvernementales irakiennes dans leur lutte contre les violences à travers le pays, a précisé le responsable.

Parmi les victimes figurent trois enfants âgés de deux, trois et sept ans, a-t-on ajouté de même source.

Ces violences interviennent au lendemain

d'une série d'attentats ayant fait 12 morts et une cinquantaine de blessés dans le pays.

Même si les violences ont diminué en Irak par rapport au pic atteint en 2006-2007, elles restent fréquentes, notamment à Baghdad et dans le nord de la capitale.

APS



SÉMINAIRE NATIONAL SUR LA TOPONYMIE ET L'ANTHROPONYMIE ALGÉRIENNES

# Politique et pratiques 50 ans après l'Indépendance

Dans le cadre de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) et l'Université d'Alger II organise les 5 et 6 décembre un séminaire national autour de : « Toponymie et anthroponymie en Algérie : politique et pratiques, 50 ans après l'indépendance ». Ces deux journées d'études seront axées autour de trois projets : Toponymie et normalisation des noms de lieux (usages et orthographes officiels en Algérie), anthroponymie et état civil (nomination et écriture(s) des patronymes en Algérie) et les prénoms algériens (mode d'attribution et socialisation. [Page 12](#)



## FÊTE DE LA SBEIBA

### Une mosaïque artistique du Tassili n'Ajjer

La Sbeiba, une fête ancestrale célébrée récemment par les habitants de la région du Tassili n'Ajjer (Illizi) à travers une mosaïque artistique, traduit la richesse du patrimoine culturel de cette région dans l'extrême sud-est du pays, legs transmis de père en fils.





SÉMINAIRE NATIONAL SUR LA TOPONYMIE ET L'ANTHROPONYMIE ALGÉRIENNES

## Politique et pratiques 50 ans après l'Indépendance

Dans le cadre de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) et l'Université d'Alger II organisent, les 5 et 6 décembre prochain, un séminaire national ayant pour thème : «*Toponymie et anthroponymie en Algérie : politique et pratiques, 50 ans après l'Indépendance*». Ces deux journées d'études seront axées autour de trois projets : toponymie et normalisation des noms de lieux (usages et orthographes officiels en Algérie), anthroponymie et état civil (nomination et écriture(s) des patronymes en Algérie) et les prénoms algériens (mode d'attribution et socialisation).

PAR KAHINA HAMMOUDI  
Après la présentation de ce séminaire par le comité scientifique et organisationnel, «depuis l'Indépendance, des efforts nationaux sont fournis pour mettre en place des systèmes de dénomination nationale intégrée. Beaucoup de ces actions ont été, d'abord et surtout, en réaction à une large entreprise historique de déstructuration et restructuration des modes de nomination traditionnelle algérienne et / ou maghrébine menée par l'armée et l'administration coloniales.»

D'ailleurs, ce séminaire a pour centre d'intérêt les volets historique, linguistique, géographique, sociologique, psychologique, anthropologique et littéraire de cette articulation multiforme qu'est la toponymie ou les noms de lieux, l'anthroponymie ou les noms de personnes.

Il faut rappeler que la toponymie et l'anthroponymie couvrent la grande masse des noms de lieux et de personnes avec toutes les catégories qu'elles supposent : les oronymes (noms de montagnes), les hydronymes (noms de cours d'eau), les odonymes (noms de rues), les patronymes, les prénoms, les surnoms, les sobriquets, les pseudonymes, etc.

Il faut aussi gérer cette masse de désignations, plusieurs millions de noms propres de lieux et de personnes, non seulement comme objet d'étude pour les historiens et les géographes par exemple, mais aussi pour les fonctions économiques, sociales, culturelles, patrimoniales qu'elle remplit : culture, tourisme, sécurité, secours, aviation, cadastre, communication, économie, territoire, postes, etc. Sa législation fait l'objet dans tous les pays du monde d'une large concertation entre les institutions pour sa préservation, son recensement périodique, son enri-



chissement et particulièrement pour sa normalisation. Sur un plan institutionnel, le premier rôle de la toponymie et de l'anthroponymie est de permettre l'identification, le repérage rapide, et en toute sécurité, d'un lieu ou d'une personne donnés. C'est pourquoi des règles bien établies consacrent l'attribution, la modification, le changement des noms propres de lieux et de personnes. Il devait en être de même pour leur(s) écriture(s). Dans le contexte de la mondialisation, autant la mobilité des hommes et des biens est permise, autant la mobilité orthographique n'est plus tolérée.

### Pourquoi ce séminaire ?

Les deux journées d'études vont permettre, à l'occasion de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie de premièrement, rassembler tous les chercheurs algériens

ayant travaillé sur les questions de dénomination. En second lieu, de dresser un état de l'art, rétrospectif d'abord et prospectif après, sur les politiques et les usages de la toponymie et de l'anthroponymie en Algérie, toutes disciplines confondues, en faisant ressortir les invariants structurants de cette identité nationale onomastique, dont la «*filiation est établie depuis la plus haute antiquité*» (Lacheray, 1999), dans ses dimensions plurilingues, multilingues, culturelles et symboliques les plus fécondes. Y seront également soumis à l'analyse les types de dysfonctionnements structurels et conjoncturels qu'il faut constamment revisiter, eu égard à l'apparition de nouveaux comportements dénommatifs (formels et/ou informels), à l'avènement de nouveaux résultats de recherche mais égale-

ment suite à l'introduction de technologie moderne dans la gestion des noms de personnes et des lieux. Enfin ce séminaire a pour objectif de recenser le débat en apportant un éclairage sur les raisons historiques relatives à la multiplicité des écritures des noms de lieux et de personnes en Algérie, que d'aucun considèrent comme source de dysfonctionnements institutionnels, donc de préjudices économique, administratif mais aussi social et psychologique (état civil, notariat, justice, sécurité routière...). En sommes, les intervenants auront à débattre autour de différents thèmes à l'instar du «*patrimoine algérien des noms propres*», de «*la gestion coloniale du patrimoine onomastique algérien*», des «*institutions nationales et les écritures des noms propres algériens*»...

K. H.

4<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL MAGHRÉBIN DE MUSIQUE ANDALOUSE DE KOLÉA

## Participation de cinq pays

PAR ROSA CHAOUÏ

Cinq pays ont confirmé leur participation à la 4<sup>e</sup> édition du Festival maghrébin de musique andalouse qui abritera, la semaine prochaine, la ville de Koléa (Tipasa), a appris l'APS auprès du Commissariat de cette manifestation.

Outre l'Algérie, pays d'accueil, participeront à ce festival, la Tunisie, le Maroc, l'Espagne et le Portugal, a précisé Noureddine Labri, membre du commissariat du Festival.

L'Algérie sera représentée à cette manifestation artistique par les trois orchestres régionaux, à savoir celui du "malouf" de Constantine conduit par Ahmed Ouabdia, de "senâa" d'Alger conduit Mokdad

Zerrouk et "El Andaloussi" de Tlemcen conduit par Leila Ben Merrah, alors que la wilaya de Tipasa y prendra part avec son orchestre modèle, conduit par Smain Hakim, en plus d'un spectacle qu'animera le chanteur Hamidou, en baisse de rideau de cette manifestation.

La Tunisie participera à ce Festival avec la troupe de la jeunesse de Monastir, alors que le Maroc y marquera sa présence par la troupe de Chabab de Rabat. Pour leur part, les deux pays de la péninsule ibérique, l'Espagne et le Portugal se produiront dans leurs spécialités que sont, respectivement, le flamenco et le fado.

La participation de ces deux pays de l'autre rive médi-

terranéenne vise, selon les organisateurs, à montrer «*la relation existante entre les legs musical andalou et les autres musiques*». Le clou de ce festival a trait, selon M. Labri, à l'hommage qui sera rendu aux chouyoukh de la musique andalouse dans toutes ses déclinaisons, pour leurs efforts entrepris pour la sauvegarde de ce patrimoine culturel. Seront récompensés à cet égard, notamment, les virtuoses cheikhs Dahmane Ben Achour et Keddour Dersouini.

En marge de ce festival, le programme prévoit deux conférences sur les thèmes relatifs «*Adabiate El Mouachah*» et «*La poésie d'Abi Mediène Chouaib*», animées, respectivement, par Saadane Ben Baba et Tewfik Ben Ghirat.

R. C.

«BARBÈS CAFÉ» À ALGER

## Voyage à travers l'immigration algérienne

Le spectacle "Barbès café", un voyage musical à travers l'histoire de l'immigration maghrébine en France, a été présenté à Alger dans sa version intégrale à la salle Ibn-Zeydoun (Riadh El-Feth).

Après deux représentations à Tizi-Ouzou et Oran, "Barbès café", conçu en 2011 par Améziene Azaïche, a été présenté en collaboration avec l'AARC (Agence algérienne pour le rayonnement culturel) pour le public algérois venu en grand nombre apprécier les adaptations de chansons célèbres de l'exil, revisitées dans un "show" de deux heures où s'est mêlé théâtre, music-hall et montage vidéo.

Dans un décor de bistrot typiquement parisien, Lucette (interprétée par Annie Papin), la tenancière de l'établissement "Barbès café", évoque avec Salah (Salah Gaoua) son histoire d'amour avec Mouloud, un immigré algérien en proie, à l'instar de bon nombre de ses compatriotes, aux "misères" de l'exil à la "nostalgie" du pays natal. La seule manière d'apaiser le mal de ce dernier reste la musique, incarnée par des chanteurs comme Slimane Azem, Cheikh El Hassnaoui ou encore Dahmane El Harrachi, jouée dans des cafés semblables au sien, devenu "le centre social" et le "refuge" des immigrés. Ce sera le point de départ du spectacle où dix musiciens et chanteurs interprètent des chansons comme "Li rah ou wella" (Celui qui est parti et revenu), "Ay Adjrâd" (La sauterelle) ou encore "Maison Blanche" et d'autres titres de chanteurs ayant marqué sur quarante ans l'histoire de l'immigration (Fadhila Dzira, Cheikha Rimiti, Hnifa, Salim Hilali, Lili Boniche...). Ces chansons, interprétées pour la plupart par Samira Brahmia et Hafid Djemai, servent surtout à évoquer "les moments difficiles" de cette histoire, ainsi qualifiés par le concepteur du spectacle, dont le plus tragique reste les massacres du 17 octobre 1961. Le spectacle culmine avec l'évocation de l'indépendance de l'Algérie, magnifiée par El Hadj M'hamed El Anka dans "El hamdoulillah makhach el istimar fi bladna", interprétée avec brio par le groupe sous les youyous et les applaudissements du public qui dansait à tout rompre, "comme si c'était le jour de l'indépendance" ainsi que l'a constaté avec humour, une spectatrice d'un certain âge. La seconde partie de "Barbès Café" est, quant à elle, consacrée à des chanteurs qui ont contribué à construire une France multiculturelle, comme le groupe Zebda, ou encore le chanteur "Akli d", avec, en arrière plan, un montage vidéo évoquant notamment le mouvement "Black Blanc Beur" réuni autour des manifestations en France pour dénoncer le racisme dans les années quatre-vingt. A la fin du spectacle, la chanteuse vedette Samira Brahmia s'est dite, dans une déclaration à l'APS, "ravie de présenter, enfin, Barbès café à Alger, mais surtout très heureuse de porter la responsabilité d'un spectacle aussi engagé et porteur d'un message de paix".

COLLOQUE À KOLÉA

## Le khalifat de l'émir Abdelkader en question

Un colloque sur le "Khalifat" de l'émir Abdelkader se tiendra les 14 et 15 décembre prochain à Koléa (Tipasa) avec la participation d'universitaires, chercheurs et personnalités historiques, a annoncé jeudi le président de la Fondation Emir Abdelkader, Mohamed Lamine Boutaleb. Ce colloque, qui se tiendra à l'occasion de la célébration du 180<sup>e</sup> anniversaire de la Moubayaâ (allégeance), permettra de débattre de tous les aspects liés au parcours de celui qui fut le leader de la résistance contre le colonialisme français entre 1832 et 1847 et le précurseur de l'Etat algérien moderne, a précisé M. Boutaleb lors d'une conférence au forum d'El Moudjahid sous le thème : "Le 27 novembre 1832, la naissance de l'Etat moderne algérien". Pendant 17 ans, l'Emir s'était attelé avec une "énergie phénoménale" à fédérer les tribus algériennes, à partager le territoire national sur huit provinces, à savoir Tlemcen, Mascara, Miliana, Médéa, Hamaza, Medjana, l'est du Sahara et l'ouest du Sahara. Il a réussi à asseoir l'autorité de l'Etat dans ces provinces où il a pu rétablir la sécurité et instituer une nouvelle monnaie permettant de régler les taxes, les soldes de l'armée, les traitements des fonctionnaires et les opérations commerciales, a-t-il souligné. "C'est grâce à son courage, sa stature et sa culture que l'Emir Abdelkader a réussi dans son oeuvre de création d'un Etat avec tous ses attributs", a ajouté l'orateur. Pour le conférencier, l'Emir Abdelkader n'était pas simplement un chef militaire, mais un guide spirituel qui avait inculqué aux générations l'esprit de résistance et d'amour de la patrie ayant conduit, par la suite, au déclenchement de la Révolution le 1<sup>er</sup> novembre 1954. L'émir demeure un "modèle de valeur morale", un "leader de résistance et de paix" et un "symbole de la culture et de la littérature", a-t-il dit.

APS

FÊTE DE LA SBEIBA

## Une mosaïque artistique du Tassili n'Ajjer

La Sbeiba, une fête ancestrale célébrée récemment par les habitants de la région du Tassili n'Ajjer (Illizi) à travers une mosaïque artistique, traduit la richesse du patrimoine culturel de cette région dans l'extrême sud-est du pays, legs transmis de père en fils.

Célébrée le jour de l'Achoura (10<sup>e</sup> jour du mois de Mouharram) par les habitants du Tassili N'Ajjer et plus particulièrement ceux de la ville de Djanet, la Sbeiba est un rite ancestral intimement lié à l'histoire des ksour (quartiers antiques) El-Mihane et Azelouaz, qui traduit la profondeur et la richesse du patrimoine culturel tassilien à travers le chant, la poésie et la danse, estiment des spécialistes du patrimoine culturel immatériel de la région.

### La Sbeiba, entre mythe et réalité

Selon la légende, transmise de génération en génération, le Pharaon Ramsès II serait passé par la ville de Djanet, a indiqué le président de l'association Sbeiba de la ville de Djanet, M. Kassem Tekabou, rencontré par l'APS à Doghia (la place où se déroule la grande cérémonie de la Sbeiba). Il en veut pour preuve les peintures rupestres exécutées sur les parois rocheuses du plateau du Tassili n'Ajjer représentant des chariots tirés par des animaux, principal moyen de transport des Pharaons à l'époque. Ramsès II qui vivait en Egypte passait l'été en Afrique, a-t-il dit.

Apprenant avec soulagement la mort par noyade de ce tyran qui torturait la population, les habitants de Djanet se rendirent en masse vers Doghia pour "célébrer la mort de la tyrannie et de l'injustice".

### "Tissway" ou la poésie populaire

Lors de la Sbeiba, les femmes déclament "Tissway", poésie du terroir qui traite de différents thèmes puisés dans les us et coutumes de la région, a précisé la même source. Les hommes, eux, exécutent des danses populaires sur rythmes émouvants des tambourins, tandis que des guerriers en grand appareil exhibent les étoffes sacrées qui rappellent leur origine tribale et leur unité face à l'ennemi. La poésie de la Sbeiba comprend des vers panegyriques faisant l'éloge d'hommes illustres et autres vers échangés entre les habitants des ksours El-Mihane et Azelouaz mettant en exergue les défaillances des uns et des autres. La Sbeiba se veut un legs culturel transmis de génération en génération par les habitants de Djanet en dépit des différentes mutations imposées par la mondialisation. Cependant, la détermi-



nation des jeunes et leur attachement à cette coutume ancestrale ont sauvé de disparition ce riche legs culturel, en témoigne la présence d'enfants aux festivités célébrant la fête de la Sbeiba, a relevé M. Tekabou. L'association locale de la Sbeiba se charge de former les jeunes à la danse. Selon un rituel ancestral, la Sbeiba met en scène chaque année une série de danses guerrières où deux groupes d'hommes issus de deux vieux ksour, à savoir El-Mihane et Azelouaz, parés de leurs plus beaux costumes traditionnels, célèbrent un pacte de paix conclu entre leurs aïeux. Les femmes font "parler" leurs tambours sur un bel effet de rythmes appelés "Ganga" pour accompagner les guerriers danseurs en entonnant le "tissway", un chant poétique traditionnel.

Les différentes associations activant sur la scène culturelle s'attellent à la préservation de Doghia telle quelle a toujours été, sans y introduire la moindre retouche malgré les tentatives répétées des autorités locales de la wilaya d'Illizi d'y installer une scène pour accueillir les délégations officielles. Les habitants de la ville de Djanet, à leur tête ceux du Tassili, aspirent à voir la Sbeiba classée au "patrimoine mondial immatériel". C'est dans cette perspective que l'association a déposé un dossier complet sur la "Sbeiba" auprès des autorités compétentes, a souligné M. Tekabou, saluant le rôle "prépondérant" du ministère de la Culture en matière de préservations du legs culturel national. APS

MASCARA, MINISTÈRE DE LA CULTURE

## Trois sites historiques proposés au classement



Trois sites historiques datant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles dans la wilaya de Mascara ont été proposés au classement par la Direction locale de la culture, a-t-on appris du directeur du secteur, Mohamed Sahnoun.

Ces sites proposés au classement au ministère de la Culture sont la mosquée Abdallah Ibn Massoud, dans la commune d'El-Keurt, édifée au XVI<sup>e</sup> siècle et qui a déjà fait l'objet d'une opération de restauration et les zaouias Sidi Boussekrine et Sidi Bouras de la ville de Mascara, fondées par les deux érudits Sid-Ahmed Ben Zakaria et Abi Ras Ennaciri au XV<sup>e</sup> siècle et qui sont toujours en activité. Le directeur de la culture a indiqué également qu'un accord a été signé avec le département d'archéologie de l'université de Mascara pour assister les étudiants dans leurs recherches sur les monuments et les sites romains situés dans la wilaya et programmer une opération d'encadrement des étudiants pour une durée d'un mois supervisée par une experte ita-

lienne en archéologie sur la base d'un contrat pour la restauration en cours du siège du commandement et la mahkama (tribunal) de l'Emir Abdelkader. La wilaya de Mascara compte un grand nombre de monuments et de sites historiques et archéologiques Le plus ancien est le site de "l'Homme de Palikao", dans la commune de Tighennif, réputé pour être le plus vieil homme dans la région, ainsi que les sites romains des communes de Bouhanifia et Beniane. La région recèle des monuments historiques datant de l'époque ottomane, notamment la Grande Mosquée au centre-ville de Mascara, construite par le Bey Mohamed El Kebir, en plus de sites de l'époque de l'Emir Abdelkader. Parmi les sites du fondateur de l'Etat algérien moderne, la zaouia de Sidi Mohieddine dans la commune de Guetna, ville natale de l'Emir, la Smala dans la commune de Sidi Kada et l'arbre "Dardara" (le frêne) à Ghriiss qui a vu la première Moubayaâ (allégeance) à l'Emir Abdelkader. APS



ORAN

# Générale de l'épopée "El-Mechaal"

La générale de la pièce de théâtre "El-Mechaal" (le flambeau) sera donnée le 29 décembre au théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO), a annoncé à l'APS la direction de cet établissement culturel.

PAR ROSA CHAOUI

Cette nouvelle œuvre, écrite par Abbès Lakhdar et mise en scène par Missoum Medjahri, a été produite dans le cadre de la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale pour mettre en relief "le lourd tribut consenti par le Peuple algérien durant la période coloniale", a précisé Azri Ghaouti, le directeur du TRO.

"El-Mechaal relate les étapes les plus marquantes de la lutte de libération nationale en mettant l'accent sur les souffrances endurées par le peuple algérien et ses révoltes contre le colonialisme", a-t-il expliqué. Cette épopée, a-t-il ajouté, rend également hommage aux illustres figures de la résistance, à l'instar du fondateur de l'Etat algérien moderne, l'émir Abdelkader, ainsi qu'aux glorieux chouchous tombés au champ d'honneur, souvent à la fleur de

l'âge, pour que l'Algérie vive libre et souveraine.

Une vingtaine de comédiens évoluant au sein de différentes associations culturelles locales sont distribués dans cette pièce aux côtés de leurs aînés parmi les artistes de la troupe professionnelle du TRO, a indiqué Azri Ghaouti.

Cette production fait partie des deux grandes œuvres théâtrales inscrites avec le soutien de la tutelle dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance nationale, a-t-il rappelé signalant que la présentation de la seconde pièce, intitulée *Malhamat Wahran* (l'épopée d'Oran), est prévue au cours du premier semestre 2013.

Plusieurs pièces pour enfants et adultes figurent au programme d'activités proposé par le TRO pour le mois de décembre prochain, comprenant également une soirée artistique avec le Ballet National algérien à l'occasion de la nouvelle édition du festival du film arabe. Les mélomanes auront droit pour leur part à un concert de musique classique avec l'Ensemble Chinois et l'Orchestre Symphonique national, animé dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> édition du festival culturel de la musique classique. Le public du TRO pourra en outre apprécier d'autres affiches dédiées notamment aux récitals poétiques et au dramaturge Alloula (1939-1994) à travers la projection de sa pièce *Hammam Rabi*.



JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE

## L'édition de la réappropriation de l'Histoire par les jeunes cinéastes

La réappropriation de l'histoire par de jeunes cinéastes ainsi que le conflit et les violences en Palestine étaient au cœur des 24<sup>èmes</sup> Journées cinématographiques de Carthage (Jcc) qui ont fermé leurs portes officiellement à Tunis.

La majorité des œuvres étaient des réécritures de faits historiques, selon la lecture et les recherches effectuées par de jeunes cinéastes arabes et africains qui, pour la majorité, n'ont pas assisté aux événements qu'ils traitent.

*Bousculades, 9 avril 1938*, co-réalisé par les Tunisiens Sawssen Saya et Tarak Khaladi ou *Président Dia* du réalisateur sénégalais Ousmane William Mbaye, tous deux primés aux JCC samedi soir, concrétisent cette réappropriation de l'histoire pas une jeunesse qui souhaite forger ses propres idées.

Selon les propos du grand cinéaste palestinien Rashed Masheharawi, président du jury de la section du court métrage, cette édition a été par le contenu des œuvres en compétition, l'édition de la Palestine sans que rien ne soit prévu dans ce sens.

Un message fort qui en dit long sur l'intérêt porté par la jeune génération de cinéastes à la cause palestinienne.

En dehors de la soixantaine d'œuvres en sélection officielle et de la multitude de projection hommage et hors compétition, le public des 24<sup>es</sup> JCC a battu tous les records d'affluence enregistrés pour cette manifestation avec pas moins de 100.000 entrées vendues sur les 13 salles qui ont accueilli les projections.

A titre d'exemple, le jeune réalisateur algérien Anis Djaâd a totalisé pas moins de 400 tickets d'entrées pour un programme de quatre courts métrages dont *Le hublot*, lauréat du meilleur scénario aux JCA



(Journées cinématographiques d'Alger) 2011. L'évolution technique a, elle aussi, marqué les œuvres présentées, grâce notamment à l'apport de techniciens étrangers. Une évolution "vitale pour le cinéma africain", selon le cinéaste malien Souleyman Cissé qui estime que "les cinéastes (africains) n'ont à présent plus d'excuses".

Sans avoir reçu de distinction officielle pour les quatre œuvres en compétition, le cinéma algérien était présent à ces 24<sup>es</sup> JCC par un hommage célébrant le cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie. Dix-sept œuvres, de la plus ancienne, *La voix du peuple* co-réalisée par Djamel

Chanderli et Mohamed Lakhdar Hamina en 1961, jusqu'à la plus récente *Garagouz* de Abdenour Zahzah sortie en 2011 ont été présentées.

Une mention spéciale a été attribuée au long métrage de fiction *Parfums d'Alger* de Rachid Benhadj par la Fédération internationale des ciné-clubs qui décerne le prix "Don Quichotte" au meilleur film sur l'actualité des sociétés arabes et africaines.

Avec la création du Fonds panafricain pour le cinéma et l'audiovisuel (FPCA), présidé par le cinéaste tunisien Farid Boughdir, les JCC ont réalisé le rêve de plusieurs générations de cinéastes africains : le soutien financier et l'appui technique qui sou-

vent pénalisent la production cinématographique et audiovisuelle africaine.

Le "marché du film", une nouvelle aventure qui a enchanté les cinéastes algériens présents par la fluidité et la facilité d'accéder aux organisateurs de festivals européens, place les JCC en position de négociant en exportation d'œuvres arabes et africaines, en plus de conforter la position de ces journées comme alternative de distribution.

"Sept jours pour un film", une nouvelle opération installée en Tunisie dans le cadre des JCC, représente avec le « Producer's network » (réseau de producteurs) une solution de formation et d'encadrement, voire de production pour les jeunes cinéastes arabes et africains porteurs de projets.

Outre les subventions et formations officielles, les JCC sont le centre de gravité de toutes les organisations, fédérations et fondations, s'intéressant au cinéma et organisent dans le cadre des Jcc des concours d'écritures ou des présentations de projets aux fins de financement des meilleures propositions.

Le retour aux fondamentaux des Jcc s'est fait par le sacre du cinéma africain, particulièrement le cinéma sénégalais, dont *La pirogue*, long métrage de Moussa Touré, parrain artistique du FPCA, a reçu la Tanit d'or, la plus haute distinction des Jcc.

Première édition "post-révolution" en Tunisie, les 24<sup>es</sup> JCC programmé des films comme *Dégage* de Mohamed Zran, *Beautés cachées* de Nouri Bouzid ou *Bousculades, 9 avril 1938*, co-réalisé par les jeunes Sawssen Saya et Tarak Khaladi, un clin d'oeil à la transition démocratique et une sorte de réponse aux attentes de la jeunesse tunisienne.

APS



NOUVEL ESPOIR POUR LES NON-VOYANTS

# Un homme aveugle réussit à "voir" le braille grâce à un implant

En utilisant un dispositif révolutionnaire, un homme aveugle est parvenu à lire du braille avec ses yeux et non grâce à son toucher. Inspiré d'un système déjà breveté au Royaume-Uni, le dispositif est composé d'un implant installé au niveau de la rétine et équipé d'électrodes.

C'est une première mondiale qui pourrait fournir un espoir à tout ceux qui souffrent de certaines formes de cécité totale ou partielle. Un patient aveugle a réussi à lire du braille sans avoir recours à ses doigts et à son toucher. Comment ? Grâce à un dispositif ingénieux qui a permis à son cerveau de "voir" les lettres en braille et de les décoder. Pour cela, il s'est vu installer à la surface de la rétine de son œil, un implant composé de plusieurs électrodes et capables de recevoir des signaux envoyés par un émetteur.

En vérité, ce dispositif est basée sur une technologie déjà brevetée au Royaume-Uni et connue sous le nom d'Argus II. Elle est composée d'une caméra installée sur des lunettes et d'un implant rétinien incluant une grille de 60 électrodes. Ainsi, la caméra sert à capter ce qui peut être vu et envoie le signal correspondant qui est ensuite transformé en message lumineux. Ce dernier est alors transmis aux électrodes et parvient aux cellules nerveuses, permettant au patient de "voir" les choses comme s'il le faisait avec les yeux.

Reste que cette technologie présente quelques inconvénients à savoir que les



mots "vus" doivent être écrits gros pour être bien interprétés, être observés de très près et que le processus peut prendre jusqu'à plusieurs minutes.

## Des lettres en braille recrées avec six électrodes

C'est en considérant ces défauts que les chercheurs de la société californienne *Second Sight* ont eu l'idée d'utiliser le braille. En effet, les caractères de ce système d'écriture sont formés à l'aide d'une matrice à six points disposés sur deux colonnes. Ainsi, les scientifiques ont réalisé qu'il pouvait se passer de la caméra en stimulant directement et uniquement six

électrodes dans l'implant. Au cours de l'expérience menée, ils n'ont donc stimulé, chez le patient aveugle, que certaines des électrodes en fonction de la lettre à transmettre. Au final, l'homme a alors été capable de "visualiser" les lettres en braille dans 89% des tentatives réalisées. Et la majorité des erreurs sont survenues à cause de la mauvaise lecture d'un seul point, ont commenté les chercheurs.

"Au lieu de sentir le braille sur le bout de ses doigts, le patient a pu voir les motifs que nous avons projetés et alors lire les lettres en moins d'une seconde avec une exactitude de 89%. Il n'y a eu aucune entrée excepté la stimulation des électrodes

et le patient a reconnu les lettres en braille facilement. Cela prouve que le patient a une bonne résolution spatiale parce qu'il a facilement pu distinguer les signaux sur des électrodes différentes et individuelles", a expliqué Thomas Lauritzen qui a mené l'étude publiée dans la revue *Frontiers in Neuroscience*.

## Sept sur dix mots à quatre lettres lus sans erreur

Néanmoins, les résultats prometteurs ne se sont pas arrêtés là puisque des tests supplémentaires ont été menés avec des mots de différentes longueurs. Le patient a alors été capable de lire 8 sur 10 des mots à deux lettres, 6 sur 10 des mots à trois lettres et 7 sur 10 des mots à quatre transmis à l'aide du dispositif. Des résultats qui enthousiasment les chercheurs, indiquant que leur dispositif pourrait ainsi, par exemple, aider les personnes aveugles à lire des panneaux indicateurs. Tel quel, ces derniers sont en effet illisibles pour elles, même avec un implant, mais avec l'aide du braille, ils pourraient être lus rapidement et facilement, estiment les scientifiques.

Prometteuses, ces conclusions ne font que renforcer l'intérêt que la recherche porte aujourd'hui aux implants pour permettre à des patients de recouvrer au moins une partie de leur vue. "Environ 18.000 personnes au Royaume-Uni utilisent le braille pour les aider à lire, écrire et à réaliser des tâches quotidiennes. Tout ce qui est capable de redonner à certaines personnes la réalisation visuelle est une bonne chose et j'espère qu'ils seront capables de valider cette étude avec davantage de personnes", a commenté pour sa part Pete Osborne du Royal National Institute of Blind People cité par *Le Telegraph*.

CANCER DES OS

## Une patiente guérie grâce à une auto-greffe

En mai dernier, des chirurgiens marseillais ont mené une intervention qui a permis de guérir une femme de 52 ans souffrant d'un cancer des os. Au cours de l'opération, ils ont utilisé un bout de fémur pour reconstruire une partie de son bassin où le cancer s'était propagé.

C'est une intervention exceptionnelle qui n'a que de rares précédents à travers le monde. A Marseille, des chirurgiens ont réalisé une auto-greffe chez une patiente atteinte d'un cancer et qui ne répondait plus aux autres traitements. Elle "souffrait d'un cancer des os, un sarcome qui attaquait toute la moitié droite du bassin. La chimiothérapie et la radiothérapie étaient totalement inefficaces", a expliqué le docteur Pierre-Olivier Pinelli cité par le quotidien *La Provence*. Alors que le cancer continuait de se propager, les médecins avaient donc pris la décision de retirer la partie de bassin infectée pour la remplacer. Néanmoins, des problèmes se posaient.

"Envisager d'utiliser le greffon d'un donneur était problématique à cause du gros volume osseux nécessaire. Il était illusoire d'envisager une bonne vascularisation de l'ensemble greffé. Par ailleurs, utiliser une prothèse de bassin posait des problèmes de fixation sur la moitié opposée et le sacrum avec des risques de casse des attaches", a continué le docteur Pinelli. C'est là que ce chirurgien orthopédique et ses collègues ont envisagé une autre option : l'auto-greffe. Autrement dit, remplacer la moitié du bassin par un autre morceau d'os, le fémur.

Programmée le 21 mai dernier, l'opération a duré environ 12 heures et a nécessité une large équipe pour s'achever sur une réussite. "Nous avons utilisé 15 cm du haut du fémur, environ un tiers de cet os, le cartilage étant retiré de la tête fémorale. Ce tronçon a été retiré en même temps que le bassin malade pour vérifier que le cancer ne l'avait pas touché. La forme arrondie de cette partie du fémur, qui était saine, a permis de constituer un 'anneau' qui est fixé au sacrum, au pubis et au bassin épargné par le cancer [...]. Les nerfs, les vaisseaux de la patiente ont tous pu être conservés", a précisé le docteur Pinelli, en charge de l'opération.

## Plus aucune trace de cancer

Si le bassin reconstruit n'a pas tout à fait la forme de la structure originelle, l'avantage de la méthode est qu'elle permet d'éviter le risque de rejet du greffon par le système immunitaire. La partie de fémur retirée a elle été remplacée par une prothèse, le tout pour permettre à la patiente de retrouver son autonomie. Près de 6 mois plus tard, ce sont ainsi des résultats exceptionnels qu'ont annoncé les médecins.

La patiente "ne souffre d'aucune complication, n'a pas de douleur et recommence à marcher avec deux cannes. Il y a une bonne récupération musculaire. Dans l'avenir, une seule canne lui suffira", a précisé le chirurgien toujours cité par *La Provence*. Mieux encore : la femme qui parle aujourd'hui avec émotion de "nouvelle naissance", n'a aujourd'hui plus aucune trace de cancer.





FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

# L'USM Alger sur le podium !

L'USM Alger s'installe confortablement sur le podium (3<sup>e</sup>, 23 pts) après sa victoire à domicile face au MC Oran (1-0), en match retard de la 12<sup>e</sup> journée du championnat national de Ligue 1.

PAR MOURAD SALHI

En s'imposant face à une équipe qui occupe l'avant-dernière place au classement général, les Rouge et Noir remontent à la troisième place au classement général avec un total de 23 points, soit à trois unités seulement du leader, l'ES Sétif. Il a fallu attendre les sept dernières minutes de la rencontre pour que l'USM Alger trouve la faille par le remplaçant Nourredine Deham qui d'un joli tir a fait vibrer les filets des Oranais. Cette victoire permet aux Algérois d'espérer mieux cette saison. Même si le nouvel entraîneur a reconnu que les choses sont loin d'être faciles pour son équipe désormais l'espoir est permis. Avec ce succès, les camarades de Saâd Tadjer, enchaînent un sixième succès de rang, toutes compétitions confondues, sous la houlette de l'entraîneur français Roland Courbis. Le gain de cette rencontre est très important pour les Algérois qui visent loin cette saison. Le MC Oran sous la conduite de son nouvel entraîneur Djamel Benchedli n'a pas pu confirmer sa première victoire de la saison, arrachée face au CA Batna lors de la précédente journée. Les Oranais qui ont tout tenté pour revenir au bercail avec au moins un match nul, restent scotchés à l'avant-dernière place avec huit points seulement dans leur escarcelle. Les Algérois



qui n'avaient pas la mission facile, réalisent l'essentiel en se hissant à la 3<sup>e</sup> place au classement général. Une belle performance qui leur permettra de confirmer leur retour après une période de passage à vide. L'entraîneur français, Roland Courbis, qui a enchaîné mardi sa sixième victoire en autant de matches depuis son arrivée aux commandes techniques de cette formation de Soustara, confirme toujours que le reste du championnat sera encore plus difficile. « Même avec ces résultats positifs, je ne peux, pour le moment, prédire si nous serons premiers ou seconds à la fin du championnat. J'ai constaté d'ailleurs que le niveau du championnat algérien devient de plus en plus élevé », a déclaré l'ancien technicien de Marseille et de Montpellier.

COUPE DE LA LIGUE FRANÇAISE

## L'Algérien Ghoulam et Saint-Etienne en demi-finales

Le défenseur Fawzi Ghoulam, qui vient d'opter pour la sélection algérienne de football, s'est illustré avec son club, Saint-Etienne, en se qualifiant aux demi-finales de la Coupe de la Ligue française après leur victoire à domicile aux tirs au but aux dépens du Paris Saint-Germain, le leader de la L1 (5-3, 0-0 à l'issue de la prolongation) mardi soir. Le latéral gauche algérien a joué la totalité de la rencontre et réussi également à inscrire le deuxième penalty des Stéphanois lors de la série des tirs au but. Ghoulam (21 ans) a été crédité d'une belle prestation, en assumant convenablement son rôle défensif, et contribuant également dans les offensives de son équipe, selon les spécialistes. En attendant le feu vert de la Fédération internationale (FIFA) pour

endosser le maillot algérien, après avoir déjà porté les couleurs de la sélection de France des moins de 23 ans, le joueur est bien parti pour figurer dans la liste des 23 en vue de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) en Afrique du sud, estiment les observateurs. Pour sa part, l'ASSE, 4<sup>e</sup> de la Ligue 1, qui a comme objectif les Coupes nationales et notamment la Coupe de la Ligue, plus court chemin pour aller en Europa League, a confirmé ses très bonnes dispositions actuelles. Mieux, l'équipe est invaincue depuis le 15 septembre et 12 matches. Deux autres rencontres comptant pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue sont au programme de mercredi entre Montpellier - Nice et Bastia - Lille. Ce tour sera clôturé jeudi par le match Rennes - Troyes. APS



AC MILAN

## Djamel Mesbah travaille avec le ballon à l'entraînement

Le défenseur international algérien de l'AC Milan (Serie A italienne de football), Djamel Mesbah, à l'arrêt depuis deux mois, a entamé mardi un travail technique avec le ballon, a indiqué le site officiel du club lombard. Le latéral gauche algérien a travaillé en compagnie de son coéquipier le capitaine Ambrosini, tandis que Pato et Bonera ont travaillé

dans le gymnase. Le joueur algérien s'est blessé à l'entraînement fin septembre dernier. Il souffrait d'une déchirure derrière la cuisse. Mesbah a indiqué lundi dernier sur son compte Twitter qu'il allait reprendre le chemin de l'entraînement dans une semaine. Mesbah, âgé de 28 ans, a joué au total 96 minutes seulement depuis le début de la saison avec les "Rossoneri". APS

SÉLECTION DU TOGO

## Adebayor menace de boycotter le tournoi sud-africain

L'attaquant international togolais de Tottenham (Premier League) Emmanuel Adebayor a menacé mardi de ne pas participer à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 en raison de la mauvaise préparation des Eperviers pour le tournoi de l'Afrique du Sud, prévu du 19 janvier au 10 février. Le capitaine de la sélection togolaise, qui a grandement participé à la qualification de son pays pour la CAN-2013, a indiqué qu'il envisagerait de rester avec son club londonien pendant la compétition africaine. "Il serait préférable à nous de rester avec nos clubs si nous avons réussi à obtenir notre qualification à la CAN-2013 juste pour faire de la figuration en Afrique du Sud" a déclaré Adebayor à la radio Fréquence 1. "Comme je m'adresse à vous, je n'ai aucune idée sur ce qui est prévu pour notre préparation et notre séjour à Durban" a-t-il ajouté. L'attaquant de 28 ans avait décidé en novembre 2011 de porter de nouveau le maillot des Eperviers après avoir pris sa retraite internationale en 2010. Au premier tour de la CAN-2013, le Togo a hérité du groupe D avec l'Algérie, la Côte d'Ivoire et la Tunisie.

LIGUE 2

## Le RC Arba de nouveau leader

Le RC Arba a repris le fauteuil de leader à l'issue de sa victoire mardi, sur le MC Saïda à Saïda, (3-2) en match retard de la 12<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de Ligue 2, de football, alors que le NA Hussein-Dey s'est imposé petitement (1-0) face à l'AB Merouana à Alger.

## BASKET-BALL- CHAMPIONNAT MAGHRÉBIN MESSIEURS Le CSMC et le CRBDB connaissent leurs adversaires

Les clubs algériens de basket-ball, le CRB Dar Beïda et le CSM Constantine connaissent leurs adversaires à l'issue du tirage au sort de la 1<sup>ère</sup> édition du championnat maghrébin des clubs (28 novembre- 5 décembre) à Radès (banlieue de Tunis), auquel participeront six clubs maghrébains de trois pays (Algérie, Libye, Tunisie). Le CRBDB a été versé dans la 1<sup>re</sup> poule en compagnie de l'ES Radès (club organisateur) et la Jeunesse arabe de Libye, alors que le club constantinois évoluera au niveau de la 2<sup>e</sup> poule avec l'US Monastir (Tunisie), et Al-Hillal de Libye. La compétition débutera jeudi 29 novembre et prendra fin le mercredi 5 décembre. Les deux clubs algériens exempts jeudi, débiteront la compétition vendredi contre leurs homologues tunisiens.

FOOTBALL, MEILLEURE ÉQUIPE AFRICAINE 2012

## Zambie, Côte d'Ivoire et Cap-Vert nominées

La Zambie (championne d'Afrique en titre), la Côte d'Ivoire (vice-championne) et le Cap-Vert, qualifié pour la première fois en phase finale de la CAN -2013, ont été nominés mardi par la Confédération africaine de football (CAF) pour le titre de la meilleure sélection africaine en 2012. Les équipes féminines de Guinée Equatoriale, championne d'Afrique en titre, du Ghana, 3<sup>e</sup> au Mondial féminin des moins de 17 ans et les Super Falcons du Nigeria sont en course pour décrocher le titre de meilleure équipe nationale féminine 2012. Pour le titre du meilleur espoir du football africain 2012, l'instance africaine a retenu l'attaquant sénégalais, Moussa Konaté, l'Égyptien Mohamed Salah (FC Bâle, Suisse) et le Kényan Victor Wanyama (Celtic, Ecosse). La CAF avait annoncé en fin de semaine dernière la liste des 5 meilleurs footballeurs africains et 3 meilleurs évoluant sur le continent. Les lauréats de cette année seront connus le 20 décembre prochain à Accra (Ghana).





## Cuisine

## Quiche aux poireaux

**Ingrédients :**

1kg de poireau  
8 petites tranches de brie  
150 ml de crème épaisse (35%)  
5 oeufs  
2 c. de beurre  
pâte brisée

**Préparation de la pâte :**

1- Étaler la pâte au rouleau et fonder un plat à quiche ou une grande assiette à tarte un peu creuse; piquer à la fourchette;

2- déposer une papier aluminium ou un papier sulfurisé beurré et verser dessus une tasse de haricots secs; enfourner et cuire 5 minutes à 200°C. (400° F.); retirer les haricots et le papier; continuer la cuisson à blanc pendant 5 autres minutes; retirer du four et baisser la température à 180°C. (350° F.).

**Préparation :**

Dans un bol, battre les œufs et la farine dans la crème;

Laver et couper les poireaux, dans une poêle, laisser fondre le beurre ; dès qu'il commence à mousser, ajouter les poireaux et laisser fondre à feu doux pour empêcher la coloration; incorporer au mélange œuf/crème (1)

Verser sur la pâte garnir de tranches de brie, glisser au four à 180°C. (350° F.) pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que le mélange soit cuit, servir chaud.

## Biscuits à l'anis et aux zestes de citron

**Ingrédients pour 24 biscuits :**

125 g de beurre ramolli  
250 g de sucre  
3 œufs  
3 carrés de chocolat mi-sucré réduits en poudre au robot ou râpés finement  
700 g de farine  
1 paquet de levure chimique  
1 petite pincée de sel  
2 c. à soupe de jus d'orange  
1 c. à thé d'extrait d'amande  
le zeste d'un citron râpé finement  
1 c. à soupe de graines d'anis  
125 ml d'amandes grillées hachées

**Préparation :**

Battre le beurre et le sucre jusqu'à ce que le mélange soit léger et moelleux. Incorporer les œufs et le chocolat.

Mélanger la farine, la levure et le sel ; incorporer au mélange au chocolat. Ajouter le jus d'orange et l'extrait d'amande, battre jusqu'à ce que le tout soit bien homogène. Incorporer les amandes. (La pâte sera collante.)

Diviser la pâte en deux ; façonner chaque moitié en rouleau légèrement aplati de 23 mm x 5 mm ; les déposer sur une plaque à pâtisserie graissée et légèrement farinée.

Cuire 25 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit dorée. Retirer du four, laisser refroidir 10 à 15 minutes.

Couper chaque rouleau en biseaux de 1,5 mm d'épaisseur. Les placer sur une plaque à biscuits. Cuire 10 minutes en les retournant à mi-cuisson. Déposer sur des grilles ; laisser refroidir complètement avant de les ranger dans un contenant hermétique.

## Soins et beauté

## À chacun sa tête !

**Si tous les visages n'ont pas la même morphologie, toutes les coupes ne vont donc pas à tous les visages...**

**Déterminez dans le miroir votre type de visage pour être en mesure de choisir judicieusement votre coupe.**

**Visage ovale**

La plupart des coiffures peuvent être portées avec grâce. Par contre, soyez méticuleuse dans le choix des accessoires mode dans vos cheveux pour ne pas briser un équilibre naturel.

**Visage long et étroit**

Il faut savoir briser cette longueur. Le point coiffant doit être bas ou les cheveux séparés sur le côté. Les cheveux mi-longs conviennent bien avec du volume sur les côtés pour élargir et rééquilibrer les volumes. Une frange horizontale et basse

sur le front atténue aussi cet effet de longueur. Évitez les cheveux coupés à la hauteur des épaules à moins de créer un dégradé et n'allez pas mettre de volume sur le dessus de la tête.

**Visage carré**

Il faut éviter une coupe au carré et des lignes horizontales. Choisir une coiffure douce et floue, ou envahissante, cachant une partie du visage. Gonflez le dessus de la tête pour créer un effet de longueur et de chaque côté du front. Optez pour une longueur sous le maxillaire ou plus long. Une frange asymétrique, ou balayée avec départ creusé viendra adoucir la ligne.

**Visage rond**

Toutes les coupes sont bonnes s'il y a une certaine hauteur sur le dessus de la tête et pleine longueur au-dessus des oreilles et le bas du visage dégagé. Une coupe asymétrique ou en diagonale créera une illusion de longueur. Créez de grands mouvements de racines décollés vers le haut en



dégageant le front. Évitez les cheveux droits avec le bas pleine longueur, une frange épaisse et des lignes horizontales.

**Visage large**

Il faut couper l'effet de largeur en créant des lignes verticales, les cheveux vers le haut. Dégagez le front et le bas du visage. Gonflez le dessus de la tête et les côtés à la hauteur des tempes. Évitez les coupes qui prennent du volume sur les côtés comme dans la coupe suggérée pour un visage oblong.

**Visage en cœur**

La calotte doit être basse

et étroite, les mèches frontales rapprochées. Mettez le volume dans le bas du visage.

**Visage en forme de poire**

Il faut donner des volumes importants sur le dessus du crâne, ainsi que de chaque côté du front afin que la coiffure, dans le haut, soit plus large que la base du visage. Par des jeux de vagues, décollez les racines ou créez des creux hauts et larges avec un front dégagé.



La coiffure est l'art d'arranger les cheveux, ou de les modifier. Cet art implique de nombreux types d'intervention ; couper les cheveux, les friser, les tresser, les teindre, les décolorer, ou les orner de façon plus ou moins sophistiquée selon les cultures ou les civilisations.

**Dans la préhistoire**

Les premiers hommes vivaient en Afrique et avaient donc les cheveux crépus. Pour soigner leurs cheveux, les femmes

africaines de la préhistoire auraient eu recours à la méthode de tressage. De nombreuses statuettes de l'époque attestent de la présence de coiffures à la préhistoire.

**De nos jours**

La coiffure est l'une des disciplines de la mode qui transforme le plus le visage. Tout comme le secteur de l'esthétique, la coiffure est un métier en plein essor car la clientèle soucieuse de son apparence est croissante. Si la coiffeuse est une profes-

## Histoire de la coiffure

sionnelle de la coupe et de l'embellissement des cheveux, les divers aspects de la formation ne se limitent pas uniquement à cette importance. Au-delà de couper, il s'agit aussi d'observer son client afin d'adapter la coupe à la morphologie du visage, tel est le cas du coiffeur ou de la coiffeuse styliste visagiste.

**Détail important**

La coiffeuse doit aimer le contact avec les cheveux. Une relation d'autant plus importante avec les fibres capillaires

que le toucher permet de capter la nature des cheveux. L'exercice du métier requiert une excellente habileté manuelle notamment une souplesse des mains pour le maniement des instruments avec des mouvements précis.

**Aptitude requise**

Doté d'une bonne acuité visuelle pour observer les détails, vos regards et vos gestes sont précis, votre patience et votre concentration peuvent résister sans faille à des séances de coiffure et de maquillage pouvant durer plusieurs heures en continu, pendant lesquelles il faut persister avec motivation jusqu'au résultat souhaité. Un maquillage sophistiqué demande en effet du temps et la coiffure de la patience. Enfin, le dernier point important c'est la résistance physique. Le métier de coiffeur et de maquillage est exercé debout, les bras tendus avec une position du corps souvent inclinée. Autant dire que ses sources de tension musculaires demandent une bonne condition physique.

## Trucs et astuces

**Masques de beauté**

De votre teint dépendra tout l'éclat de votre visage. Il est donc extrêmement important de s'en préoccuper, car même fatiguée, il existe des trucs pour rendre son teint lumineux, dont les meilleurs sont les masques. En voici deux qui vous rendront éclatante :

-Mélanger deux c. de farine de maïs à un blanc d'œuf battu en neige. Appliquer cette préparation sur le visage et la retirer lorsqu'elle aura complètement séché. Mélanger du lait entier et du jus de citron en quantités égales, et étaler ce masque sur le visage et le cou. Le garder environ un quart d'heure, puis rincer à l'eau tiède.

**Un visage reposé...**

Il faut savoir qu'il est possible d'éliminer les traces de fatigue du visage. Pour cela, faire bouillir dans un litre d'eau une grosse poignée de graines de fenouil. Laisser réduire. Ensuite, hors du feu, la tête recouverte d'une serviette, rester penché un quart d'heure au-dessus de la vapeur. Enfin sécher le visage en le tamponnant avec une serviette.



Page animée par Ourida Aït Ali



# Ashlee Simpson

*c'est fini avec  
Vincent Piazza !*

Les relations à distance, ce n'est pas pour Ashlee Simpson. A cause des kilomètres qui les séparent, la chanteuse vient de mettre un terme à son histoire d'amour d'un an et demi avec l'acteur Vincent Piazza.



## Victoria Beckham

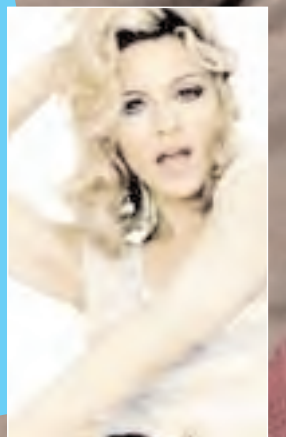
*recherche maison  
désespérément à...*

Depuis que David Beckham a annoncé qu'il quittait les L.A. Galaxy, les spéculations vont bon train quant au lieu du futur logement de la famille. Surtout que la semaine dernière, Victoria Beckham a visité de somptueuses maisons à Londres !

## Sharon Stone

*une cougar énergique  
brille à New York*

Discrètement, la bombe Sharon Stone a repris le chemin des plateaux de tournage. Attendue sur celui de *Fading Gigolo*, Sharon Stone a créé l'événement sur le film de John Turturro.





Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 1735 | Ven. 30 novembre - Sam. 1er décembre 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## PARTENARIAT ALGÉRO-BRITANNIQUE Lord Risby lundi à Alger



PAR DJAOUIDA ABBAS

Lord Risby sera à Alger dès le 3 décembre pour une visite de trois jours. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'ambassade du Royaume-Uni en Algérie. En tant que représentant du Premier ministre britannique, David Cameron pour le partenariat économique il en va de la promotion des opportunités d'investissement pour les compagnies britanniques en Algérie. Subséquemment la visite de Lord Risby portera sur le suivi des projets en cours de réalisation. En Algérie, le représentant économique du Premier ministre britannique en Algérie s'intéressera à d'éventuels autres projets hors hydrocarbures. Il est question de l'éducation, l'enseignement de la langue anglaise, la santé et l'habitat. Pour information les secteurs de l'éducation et de la santé sont déjà investis par les Britanniques. En février prochain l'Université régionale de Cambridge accueillera un groupe d'enseignants algériens pour une formation. S'agissant de la santé, la compagnie britannique International hospitals group (IHG) est en cours de négociation de projets de mise à niveau d'hôpitaux avec le soutien de l'ambassade britannique.

La visite de Lord Risby intervient après celles de ministres algériens à Londres. Le MAE s'y est rendu du 19 au 22 novembre pour des discussions bilatérales avec son homologue William Hague. Depuis, ont été signés deux mémorandums d'entente. Pour sa part Medelci s'est exprimé face à des représentants de plus de 80 grandes compagnies britanniques durant un événement d'affaires organisé par la banque HSBC. La visite du ministre de la Communauté algérienne à

l'étranger avait pour but de s'entretenir avec la UK Border Agency (l'Agence de l'Immigration du Royaume-Uni) afin de soutenir la circulation des hommes d'affaires britanniques et algériens entre les deux pays. Le 12 novembre 2012, le Premier ministre britannique, David Cameron, a annoncé la nomination de huit nouveaux représentants pour le partenariat économique. Leur principale mission étant la promotion des opportunités d'investissement pour les compagnies britanniques dans des pays sélectionnés. A charge donc de chaque représentant d'établir un programme d'activité proactif qui inclut les délégations commerciales et optimiser le profil des marchés pertinents au Royaume-Uni. Chaque représentant effectuera jusqu'à deux visites à l'étranger par an en plus d'un programme d'activité au Royaume-Uni. Le réseau des représentants du Premier ministre pour le partenariat économique sera présidé par Lord Marland et il complétera les initiatives déjà existantes, y compris le réseau des ambassadeurs d'affaires et le groupe des consultants économiques du Premier ministre. Pour l'Algérie l'homme désigné par le Premier ministre britannique est donc Lord Risby, il s'agit de sa seconde visite en Algérie, la dernière a eu lieu en janvier dernier. Lord Risby sera donc le représentant officiel économique du Premier ministre britannique. Lord Risby a été membre du Parlement du Parti conservateur pour Bury St Edmunds de 1992 à 1997, et pour West Suffolk de 1997 à 2010. Il a rejoint la Chambre des Lords en 2010. Ses domaines d'intérêt sont les petites entreprises et la politique étrangère. **D. A.**

### LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

## 2,5 kg de kif traité découverts dans une motocyclette à Mouzaïa

Deux jeunes trafiquants de drogue, circulant à bord d'une motocyclette au Centre-ville de la commune de Mouzaïa, à Blida, ont été appréhendés, jeudi dernier, en possession de 2,5 kg de cannabis, suite à un contrôle effectué par les gendarmes suite à des renseignements selon lesquels une motocyclette circulant dans la commune de Mouzaïa serait bourrée de drogue. Partant de ces renseignements, les gendarmes se sont déployés au centre-ville ainsi qu'à l'entrée de la commune de Mouzaïa à la recherche de l'engin suspect.

La motocyclette a été localisée par les SSI et après la fouille des deux personnes, ces derniers ont été appréhendés en possession de la quantité de drogue. Il s'agit de deux trafiquants de cannabis qui faisaient la navette Blida-Mouzaïa, afin d'acheminer la drogue vers leurs clients et qui ont ainsi fini par tomber dans les filets des gendarmes. Ces derniers ont été emmenés au siège de la brigade territoriale de la gendarmerie de Mouzaïa, une enquête a été ouverte.

S. A.

## L'affaire des faux dinars algériens jugée aux assises du Rhône

Treize hommes devaient comparaître à partir de vendredi devant la cour d'assises du Rhône dans une affaire inédite de fabrication et de trafic de faux billets algériens qui porte sur 15 milliards de dinars, soit 152 millions d'euros.

La Banque nationale d'Algérie s'est portée partie civile dans ce dossier qui prend naissance en 2006 avec l'agression à Marseille d'un convoyeur allemand et le vol de sa cargaison de 19 tonnes de papier fiduciaire qui lui étaient destinées.

Ce n'est que deux ans plus tard que la police finit par mettre la main, à l'aéroport de Marseille, sur un stock de 51 millions de faux billets transportés par des Tunisiens et imprimés sur le papier volé.

En janvier 2009, c'est une imprimerie clandestine utilisée par la mafia qui est découverte à Naples. On y retrouve également des rouleaux de papier de la même provenance.

L'enquête rebondit à Lyon en octobre 2009 avec l'interpellation de 14 personnes et la saisie, dans une imprimerie, de sacs de faux billets de 1.000 dinars ainsi que de rouleaux de papier fiduciaire provenant du chargement allemand.

C'est la police judiciaire de Lyon, alors co-dirigée par le commissaire Michel Neyret, depuis révoqué après avoir été mis en examen dans une affaire de trafic de stupéfiants, qui a conduit cette enquête. Michel Neyret n'est pour l'instant pas cité comme témoin dans cette affaire.

"Mais nous allons demander des comptes aux directeurs d'enquête sur la façon dont ils ont recueilli les renseignements anonymes", prévient David Metaxas, avocat de Michel Curt, 59 ans, considéré comme l'organisateur du réseau.

Les accusés encourent jusqu'à 30 ans de prison. Le verdict est attendu pour le 21 décembre.

### ORAN, UN JEUNE HOMME ASSASSINÉ À L'ARME BLANCHE

## Deux suspects interpellés



Un jeune homme, âgé de 18 ans, a été assassiné à coups de couteau à Oran jeudi dernier. Les coups meurtriers lui ont été portés par deux de ses amis, dont l'un est âgé tout juste de 22 ans. Les deux suspects ont été interpellés par les gendarmes. L'un des présumés auteurs de cet horrible drame a été localisé, identifié et arrêté par les gendarmes, lorsque le père de la victime, résidant dans la localité de Hassi Mefsoukh s'est présenté, jeudi passé, à la brigade de la gendarmerie de Ben Fréha, pour signaler la découverte du corps de son

amis sur une piste près du village Hissan El Toulal. Aussitôt, les gendarmes se sont déplacés sur les lieux où ils ont découvert le corps du défunt présentant des traces de coups de couteau au thorax. Les recherches effectuées par les gendarmes ont conduit, le même jour, à l'arrestation d'un premier suspect non loin du lieu du crime. La personne interpellée n'est autre que l'ami du défunt, un jeune âgé de 22 ans. Ce dernier a été interpellé en possession d'un couteau et présentant des blessures à la main droite. Après son audition, le mis en cause a dénoncé son complice (repris de justice également) demeurant au même village précité qui a été interpellé à son tour le même jour à 14h par les gendarmes de ladite brigade à la commune Ben Fréha. Enfin, le corps du défunt a été déposé à la morgue de l'hôpital d'Oran.

S. A.

### VENTE ILLICITE DE BOISSONS ALCOOLISEES

## Un réseau démantelé à Boufarik

156 bouteilles de vin et 77 cartons de bière de différentes marques ont été saisis, le 29 novembre dernier, suite à une opération des gendarmes de la Section de sécurité et d'intervention (SSI) au centre-ville de Boufarik. Dans un communiqué de la cellule de communication du groupement de la Gendarmerie nationale de Blida, il est fait état de l'arrestation de l'un des individus figurant dans cette bande, le nommé C. M., un repris de justice résidant dans la même commune. Ce dernier a été appréhendé au moment où une patrouille des SSI effectuait une mission de routine dans les quartiers de Boufarik, vers 23h jeudi passé. En voyant les gendarmes, les

individus qui vendaient les boissons alcoolisées, étalées par terre, ont pris la fuite, chacun dans une direction différente en abandonnant leur marchandise. Une course-poursuite spectaculaire a été engagée par les gendarmes, au bout de quelques minutes les éléments de la SSI ont pu interpellé l'un des individus au centre-ville de Boufarik, rapporte toujours le communiqué de la Gendarmerie nationale de Blida. Ce dernier, souligne les gendarmes, a été appréhendé en possession de 24.500 DA représentant les revenus de la vente des boissons alcoolisées. Il a été emmené au siège de la brigade territoriale de Boufarik.

S. A.